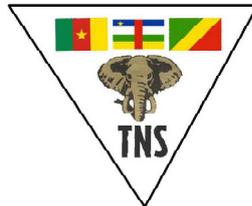




WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY (Congo)  
WORLD WILDLIFE FUND  
(République Centrafricain, Cameroun)  
TRI-NATIONAL DE LA SANGHA



Projet de promotion des moyens d'existence semi-nomade

CAWHFI-FFEM : RAPPORT FINALE



## AVANT PROPOS

Le présent rapport a été rédigé par Mike Riddell pour le compte du Programme Wildlife Conservation Society Congo (<http://www.wcs-congo.org/>). Tous les éléments inclus dans ce rapport, y compris les photos, les cartes, les tableaux et autres graphiques sont la propriété de l'UNESCO via le Programme CAWHFI-FFEM et du Programme WCS-Congo. L'auteur voudrait remercier l'équipe de PROGEPP pour toutes leurs contributions à la rédaction de ce rapport.

## SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ce rapport présente les activités et résultats du 'projet de promotion des moyens d'existence semi-nomades' appuyé financièrement par FFEM, et implémenté par WCS-Congo, dans le cadre du projet CAWFHI. Le site du projet était dans les concessions de CIB autour du Parc National Nouabalé-Ndoki au nord du Congo, où l'expansion de l'exploitation commerciale menace la durabilité de la chasse, et les moyens d'existence des communautés semi-nomades qui y vivent et sont dépendants de la forêt. Auparavant, pendant que les semi-nomades avaient leurs systèmes coutumiers de gestion de la forêt, ils étaient exclus de la gestion de PNNN et les concessions. Le but de ce projet était *« atténuer les effets indirects de l'exploitation forestière et l'application des lois congolaises sur les moyens d'existence des semi-nomades, en gérant la faune en collaboration avec ces communautés et en faisant la promotion des activités pourvoyeuses de leurs moyens d'existence »*.

Les activités du projet ont inclus la complétion d'une période extensive de recherche sur les moyens d'existence des semi-nomades, la mise en place des Comités de Gestion des Ressources Naturelles (CGRN), la négociation de ces structures avec les autres acteurs dans la région, l'appui des activités choisies par les semi-nomades, et la reconstitution des outils traditionnels de chasse. Ces activités ont fait face à plusieurs défis, y compris : le changement de coordination du projet ; la disponibilité des semi-nomades qui ne sont pas toujours au village ; les difficultés à formuler un plan d'aménagement pour la chasse quand la chasse traditionnelle a été presque abandonnée, et dans le contexte des concessions commerciales ; l'appui des activités de moyens d'existence des semi-nomades pour la première fois au nord du Congo, demandant une période d'ajustage pour le personnel du projet, et les semi-nomades eux-mêmes.

Malgré ces défis, les résultats du projet atteints incluent : Une compréhension améliorée des moyens d'existence semi-nomades et leur situation actuelle ; une reconnaissance de leurs institutions qui gèrent leur vie sociale et leur utilisation de la forêt ; la possibilité de formuler les institutions ou comités locaux, montrant que les semi-nomades pourraient participer dans la gouvernance des ressources naturelles dans le contexte contemporain ; quelques résultats positifs des activités soutenant les moyens d'existence des semi-nomades, y compris l'agriculture. Néanmoins, le projet n'a pas réussi de faire le plan d'aménagement de chasse, et dans quelques sites les activités soutenant les moyens d'existence n'ont pas eu les résultats positifs. Par conséquent, tandis que le projet a créé une base de recherche, des institutions et des activités, il y aura besoin d'efforts supplémentaires pour atténuer les effets de l'exploitation forestière et l'application des lois Congolaises, ou la gestion de la faune en collaboration avec ces communautés.

La section finale du rapport présente les recommandations pour atténuer les effets de l'exploitation forestière et l'application des lois Congolaises, et assurer que les semi-nomades pourraient participer dans la gestion des ressources dont ils sont dépendants. Ces recommandations sont structurées autour des trois impacts principaux de l'exploitation et l'application de la loi sur la faune : les impacts sur l'économie, les impacts des régulations sur la vie semi-nomade, et les impacts sur la durabilité de l'utilisation des ressources. Les recommandations distinguent les activités mises en place pour atténuer les impacts de l'exploitation et l'application de la loi, et celles mises en place pour assurer que les semi-nomades pourront s'adapter à ces impacts.

# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABBREVIATIONS.....	6
1. Introduction du projet .....	8
1.1 Rôle de FFEM dans le contexte du programme CAWFHI.....	8
1.2 Les objectifs du projet.....	10
1.3 Structure du rapport .....	10
1.4 Contexte actuel au nord du Congo .....	12
1.4.1 La zone forestière et peuples au nord du Congo.....	12
1.4.2 Le contexte industrielle et de la conservation.....	13
<b>Objectif I: Améliorer la connaissance sur la chasse de subsistance pratiquée par les semi nomades</b> .....	14
2.1 Introduction .....	14
2.2 Chronologie de recherche.....	15
2.2.1 Formation des équipes de recherche .....	15
2.2.2 Choix des villages à étudier.....	17
2.2.3 Méthodologie.....	18
2.3 Sommaire des leçons apprises.....	20
2.3.1 Leçons de recherche clés .....	20
2.3.2 Leçons pratiques .....	21
2.4 Sommaire des résultats de recherche .....	21
2.4.1 Démographie des villages et sites forestières .....	21
2.4.2 Activités de moyens d’existence.....	23
2.4.3 Rôle de la chasse dans le contexte actuel.....	25
2.4.4 Influence de l’exploitation forestière et l’application de la loi sur la faune .....	26
2.4.5 Conclusion.....	31
<b>Objectif II : Assister les communautés semi-nomades dans l’organisation de la chasse de subsistance afin que leurs droits et besoins légitimes soient reconnus par toutes les institutions.</b>	32
3.1 Introduction .....	32
3.2 Les objectifs appuyant et chronologie des activités.....	32
3.3 Leçons principales apprises.....	35
3.4 Activités entreprises .....	35
3.4.1 Institutions locales .....	35
3.4.2 Mise en place des comités de gestion des ressources naturelles .....	36

3.4.3 Mise en place de plan d'aménagement de la chasse .....	39
<b>Objectif III : Valoriser les connaissances des semi-nomades dans la gestion de la faune afin d'assurer la durabilité de la ressource faunique, et de l'activité de chasse, ainsi que d'identifier et de promouvoir des activités pourvoyeuses des moyens d'existence. ....</b>	<b>39</b>
4.1 Introduction .....	39
4.1 Leçons principales apprises.....	40
4.2 Activités entreprises .....	40
4.2.1 Atténuation des effets négatifs de l'exploitation forestière et de l'application des lois.....	40
4.2.2 Soutien des activités choisies par les semi nomades.....	42
4.2.3 Encadrement des semi-nomades sur la gestion des revenus tirés de la chasse .....	45
<b>5. Conclusion .....</b>	<b>46</b>
<b>6. Recommandations .....</b>	<b>48</b>
6.1 Structure du projet et personnel .....	48
6.2 Continuation et expansion de le CGRN.....	49
6.3 Développement d'un plan local de la gestion des ressources naturelles.....	49
6.4 Appui des moyens d'existence des semi-nomades .....	51
6.5 Recherche, suivie et évaluation de progrès.....	52
6.6 Diminution des impacts de l'exploitation forestière .....	53
<b>7. Bibliographie .....</b>	<b>54</b>
<b>8. Appendices.....</b>	<b>57</b>
Appendice I : Tableau des rendements .....	57
Appendice II : Liste des annexes .....	58
Appendice III : Répartition des villages.....	59
Appendice IV : Carte des zones des excursions mongo suivie par les chercheurs .....	60
Appendice V: Le calendrier des saisons au nord du Congo .....	61
Annexe VI: Les activités principales, secondaires et tertiaires des adultes dans les sites recensés .....	62
Annexe VII : Moyens de chasse dans les villages du projet .....	63
Annexe VIII : Carte montrant la diminution d'utilisation de l'espace forestière par les semi-nomades.....	64
Annexe IX : Les prix des produits dans les différents sites .....	65

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1 :</b> Le périphérique du Parc National Nouabalé Ndoki forme la zone du projet..	9
<b>Figure 2:</b> Objectifs, activités et niveau de l'accomplissement de ces objectifs	11
<b>Figure 3:</b> Les étapes chronologiques entreprises pour l'atteint d'Objectif 1	16
<b>Figure 4:</b> Les localités des villages inclut dans la composante de la recherche	18
<b>Figure 5:</b> a) (ci-dessus) : Les activités principales des adultes dans les sites recensés, et b) (ci-dessous) : La combinaison des premières trois activités raconté par les semi-nomades dans les sites recensé	24
<b>Figure 6:</b> a) (ci-dessus) Les principales activités pratiquées par les hommes et les femmes, b) (ci-dessous) : La combinaison des premières trois activités raconté par les hommes et les femmes dans les sites recensés	25
<b>Figure 7:</b> Nombre des outils de chasse possédés par les homme-adulte semi-nomades au nord du Congo	26
<b>Figure 8:</b> Les biens possédés par les adultes recensés au nord du Congo	27
<b>Figure 9:</b> Les étapes chronologique entreprises pour l'atteint d'Objectif 2	34
<b>Figure 10 :</b> La carte du site du projet avec les villages impliqué dans les activités d'Objectif II	36
<b>Figure 11 :</b> La structure du comité de la gestion des ressources naturelles	38
<b>Figure 12:</b> Les étapes chronologiques entreprises pour atteindre l'Objectif 3	41

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1:</b> Populations semi-nomades par localité et classification	17
<b>Tableau 2:</b> Démographie et composition des villages dans trois UFAs dans la zone d'étude	22
<b>Tableau 3:</b> Perceptions locale de la disponibilité des ressources naturelles autour des villages et sites au nord du Congo	29
<b>Tableau 4:</b> Nombre d'agriculteurs et de champs par village pilote	43
<b>Tableau 5:</b> Evolution du nombre d'agriculteurs et de champs à Mobangui entre le dernier semestre de l'année 2009 et le premier semestre de l'année 2010	43
<b>Tableau 6:</b> Résultat des formations sur la fabrication des outils de chasse traditionnelle sélectionnés, montrant le nombre de personnes formées et des outils produits à Mobangui	44

## LISTE DES ABBREVIATIONS

CAWHFI	Central African World Heritage Forest Initiative
CIB	Congolaise Industrielle des Bois
FFEM	Fonds Française pour l'Environnement Mondiale
MARP	Méthode accélérée de la recherche participative et planification
PNNN	Parc National de Nouabalé-Ndoki
PROGEPP	Projet du Gestion des Ecosystèmes Périphériques du Parc National de Nouabalé-Ndoki
TNS	Tri-National de la Sangha
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
UNESCO	United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organisation
WCS	Wildlife Conservation Society
WWF	World Wildlife Fund

# 1. Introduction du projet

## 1.1 Rôle de FFEM dans le contexte du programme CAWFHI

Au nord de la République du Congo (Congo ci-après), le FFEM a appuyé WCS, une ONG internationale, à implémenter un projet sur la promotion des moyens d'existence des peuples semi-nomades. Ce projet s'est déroulé dans le contexte général d'un programme de l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale (*Central African World Heritage Forest Initiative*, CAWFHI).

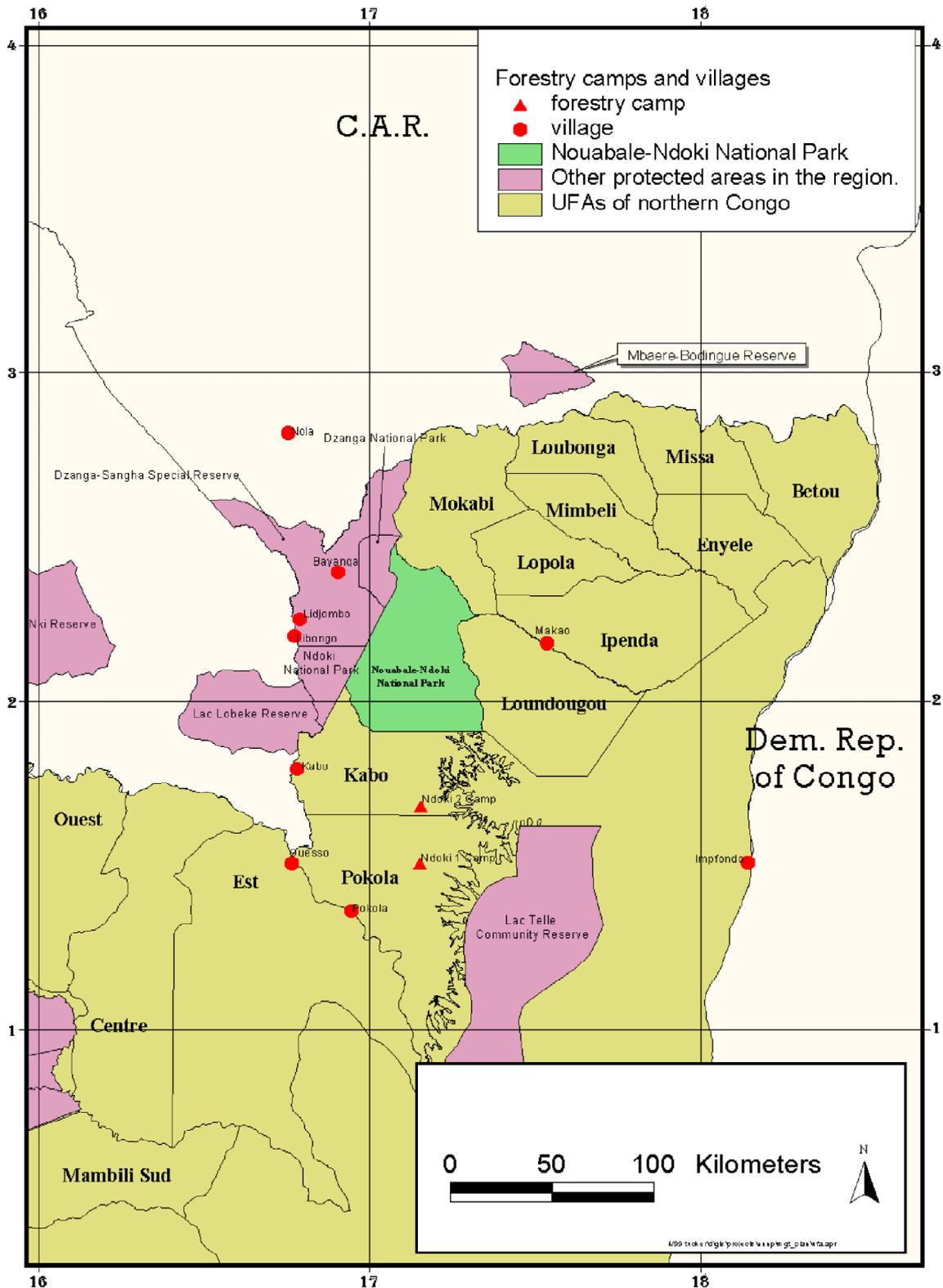
Cette initiative de CAWFHI, '*le programme de conservation de la faune sauvage en périphérie des parcs nationaux du bassin du Congo*' prend une approche holistique vers la conservation et gestion durable des ressources naturelles, et se focalise sur la conservation de la faune dans les zones tampons des Parcs Nationaux en Afrique Centrale<sup>1</sup>. Le paysage ('landscape') 'Tri-National de la Sangha' (TNS), qui constitue les Réserves et Parcs au Congo, Cameroun et la République Centrafricain, fait partie de l'initiative de CAWFHI. Le TNS est composé de 35.000km<sup>2</sup> de forêt guinéo-congolaise. Au nord du Congo le Parc National Nouabalé-Ndoki (PNNN), et les concessions forestière que l'entourent, sont des composantes intégrales de ce paysage, en termes de biodiversité et de la culture des peuples riverains (CBFP 2006).

Dans l'année 2007 le FFEM<sup>2</sup> a financièrement appuyé sept composantes du programme CAWFHI en Afrique Centrale, et la composante de "peuples semi-nomades" sur la concession forestière de la Congolaise Industrielle des Bois (CIB), en périphérie du Parc National de Nouabalé-Ndoki, (PNNN) est une de ce sept. Le PNNN a une superficie de 4190km<sup>2</sup>, et les concessions forestières, appelé ici les 'Unité Forestière d'Aménagement' (UFAs), l'entourent totalement, et sont montrées en Figure 1.

---

<sup>1</sup> Le Programme CAWFHI vise à améliorer la gestion durable de trois paysages écologiques clefs du bassin du Congo (complexes TRIDOM, Gamba- Konkouati et Tri-National de la Sangha (TNS)). Le Programme est une coopération entre le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, les gouvernements du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la République Centrafricaine et quatre ONG de conservation (WWF, WCS, CI, JGI). Il poursuit trois objectifs principaux : (i) Améliorer la gestion des aires protégées sélectionnées dans le Bassin du Congo, (ii) Améliorer la gestion des ressources naturelles, en particulier la faune, autour des aires protégées sélectionnées, (iii) Utiliser le statut de patrimoine mondial pour promouvoir la conservation de la biodiversité du Bassin du Congo (Chatlin 2010).

<sup>2</sup> Le FFEM poursuit trois principaux objectifs : (i) le renforcement des capacités institutionnelles pour permettre la gestion concertée de la faune autour des aires protégées ; (ii) la définition de plans de gestion de la faune avec tous les acteurs pour les zones autour des aires protégées ; (iii) la mise en œuvre des plans de gestion de la faune et le suivi de leur exécution (Chatlin 2010).



**Figure 1 :** Le périphérique du Parc National Nouabalé Ndoki forme la zone du projet. Elle est subdivisée en cinq Unités Forestières Aménagement (UFA) dont quatre concédées à la Congolaise Industrielle de Bois (CIB) : Kabo, Loundougou, Pokola, et Toukoulaka et un UFA concédées au groupe Rougier (Mokabi).

## 1.2 Les objectifs du projet

L'objectif général du projet promotion des moyens d'existence des peuples semi-nomades était:

*« atténuer les effets indirects de l'exploitation forestière et l'application des lois congolaises (lire les activités de la conservation) sur les moyens d'existence des semi-nomades, en gérant la faune en collaboration avec ces communautés et en faisant la promotion des activités pourvoyeuses de leurs moyens d'existence ».*

Pour atteindre cet objectif, les personnels du projet ont conçu trois sous-objectifs. Ces objectifs étaient destinés à être exécutés de façon chronologique. Les objectifs étaient :

- I. Améliorer la connaissance sur la chasse de subsistance pratiquée par les semi nomades*
- II. Assister les communautés semi-nomades dans l'organisation de la chasse de subsistance afin que leurs droits et besoins légitimes soient reconnus par toutes les institutions*
- III. Valoriser les connaissances des semi-nomades dans la gestion de la faune afin d'assurer la durabilité de la ressource faunique, et de l'activité de chasse, ainsi que d'identifier et de promouvoir des activités pourvoyeuses des moyens d'existence*

Chaque objectif était lié avec plusieurs activités et méthodes de vérification, qui sont montrés dans le tableau de rendements en Appendice I. La chronologie et le degré de réalisation de ces objectifs et activités est résumé dans le Figure 2 ci-dessous.

## 1.3 Structure du rapport

Ce rapport a pour but de présenter le travail fait dans le cadre de ce projet 'promotion des moyens d'existence des peuples semi-nomades', montrer quelques résultats clés en termes théorique et pratique, et recommander les prochaines étapes pour les institutions (règles formelles et informelles) qui veulent appuyer les moyens d'existence des peuples semi-nomadique au nord du Congo. Ce rapport n'est pas une évaluation, mais a un aspect d'autocritique, avec les leçons apprises présentées sous chaque objectif.

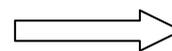
Le contexte au nord du Congo, y compris l'état de nos connaissances des moyens d'existence des peuples semi-nomades, plus les relations entre leurs moyens d'existence et la forêt, sont introduits ci-dessous. Puis, chacun des trois objectifs du projet est présenté, avec une explication des activités entreprises, plus les résultats atteints ou non atteints. Vers la fin du rapport il y a une discussion brève, plus les recommandations pour les prochaines étapes possibles à suivre ce projet.

**Objectives du projet**

**Objectif 1 :** Améliorer la connaissance sur la chasse de subsistance pratiquée par les semi nomades.



**Objectif 2 :** Assister les communautés semi-nomades dans l'organisation de la chasse



**Objectif 3 :** Valoriser les connaissances des semi-nomades dans la gestion de la faune

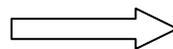
Mise en ouvre de recherche

Mise en ouvre des activités

**Activités principaux entrepris**

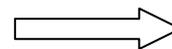
**Recherche**

1. Identification et caractérisation des communautés semi-nomades.
2. La collecte de données basée sur les observations des différentes techniques de chasse, cueillette et pêche.



**Action**

1. Organiser des structures de gestion
2. Développement d'un plan de gestion de la chasse



**Action**

1. Atténuation des effets négatifs de l'exploitation forestière et de l'application des lois
2. Soutien des activités a choisit par les semi nomades, et, la reconstitution des outils traditionnels de chasse.
3. Encadrement des semi-nomades sur la gestion des revenus tirés de la chasse.

2006-7

2007-8

2008-10

**Niveau de l'accomplissement**

**Réalisation totale**

Résultat : Meilleure compréhension des communautés semi-nomades, le rôle de chasse de subsistance dans le contexte moderne, et les autres activités de moyen d'existence d'importance

**Réalisation partielle**

En dépit de la formation des structures de gestion, la rédaction d'un plan de gestion de la chasse n'était pas réalisée. Sans un mécanisme d'implication des semi-nomades dans les structures de gouvernance actuel au nord du Congo, les Comités de gestion seront inutiles.

**Réalisation partielle**

Pendant que quelques activités ont réussi dans certaines communautés, les activités n'auront pas le résultat d'atténuer les impacts négatifs de l'exploitation forestière et l'application des lois.

**Figure 2:** Objectifs, activités et niveau de l'accomplissement de ces objectifs

## 1.4 Contexte actuel au nord du Congo

### 1.4.1 La zone forestière et peuples au nord du Congo

Le Bassin du Congo représente le second bloc de forêts denses humides du globe. Sous de 80% de la forêt dans le bassin est type guinéo-congolaise, que couvre aussi la superficie du nord du Congo. Pendant que le taux de déforestation est encore bas dans le Bassin, le nord du Congo a le taux de création de routes forestière le plus rapide dans tout l’Afrique Centrale (Laporte et al.2007).

La densité de la population humaine autour de PNNN était 0.7-0.8 individus/ km<sup>2</sup> avant les activités forestière (Madzou 2002), mais la population dans les UFAs géré par CIB a augmenté par 70 pourcent entre 1999 et 2005 (Mavah 2006). En fait, Lewis (2002) a remarqué que les semi-nomades composaient la plus grande proportion de la population au nord du Congo avant les activités forestière. Néanmoins, aujourd’hui ils constituent environ 18% de la population de la zone périphérique au parc (WCS-PROGEPP 2008).

Basé sur les modes de production (immédiate versus retardé), il est possible de diviser les populations dans la région du nord-ouest de bassin du Congo en deux groupes principaux : les agri-pêcheurs, qui incluent quatre ethnicités Bantu et six groupes Oubanguian, et ont des modes de production retardé (Bahuchet & Guillaume 1982; Madzou 2002), et les chasseurs-cueilleurs, qui ont des modes de production immédiate, qui sont semi-nomadique (référé dans ce rapport comme les ‘semi-nomades’), et qui passent de longues périodes en forêt, chassant et cueillant. Cette division est une simplification immense de la vie socioculturelle au nord du Congo (voir par exemple Guillaume 2001 ou Hardin et al. 1998 pour les détails sur les groupes ethniques dans la région), mais nécessaire pour la brièveté.

Il y a trois groupes des semi-nomades principaux au nord du Congo, les Bangombé, Babendzelé et Mikaya (Kimbembe 2011). Souvent les agri-pêcheurs (référé ici dans ce rapport comme ‘Bantous’, mais ce terme est très limitant) et les semi-nomades ont des moyens d’existence inter-dépendants, mais avec une grande variation dans le niveau d’échange et de contact, variant d’un village a l’autre.



Les systèmes de production des semi-nomades sont basés sur les ressources naturelles de la forêt, y compris les produits de la chasse, la cueillette, et la pêche (Kitanishi 1995 ; Kitanishi 1996). Leur

mode de vie a été étudié et décrit par plusieurs chercheurs (Lewis 2002, Moukassa 2001, Leclerc 2003). Leur utilisation de la forêt varie par saison, et selon l'environnement qui entoure leur village ou campement. Pendant les mois où ils restent dans leurs villages, ils travaillent souvent dans les champs des Bantous, normalement avec une famille spécifique qu'ils appellent par 'nkumu'. La nature de ces relations ont été aussi étudiées et publiées (Bahuchet & Guillaume, 1982 ; Kohler & Lewis, 2002 ; Rupp 2003), montrant que souvent les semi-nomades ne bénéficient pas de ces relations, sont dépendants sur les Bantous, et sont dominés par les relations de dette. Souvent les semi-nomades sont marginalisés de la vie politique dans leurs villages, dans les sites forestiers (Abega 2006).

Malgré l'attention de recherche que les semi-nomades ont reçu, les chercheurs dans le passé ne se sont pas focalisés sur les impacts de l'exploitation forestière et l'application de la loi de la faune conservation sur le mode de vie des semi-nomades. C'est seulement récemment que ce sujet est devenu le focus de la recherche, dû à l'importance de ces changements rapides dans le contexte du nord du Congo, et en Afrique Central généralement (Riddell 2011).

#### *1.4.2 Le contexte industrielle et de la conservation*

Au nord du Congo, l'exploitation forestière est la principale industrie, qui fournit la plupart des emplois directs et indirects. L'exploitation forestière dans les UFAs de CIB fournit aussi les services sociaux, y compris les centres de santé, points d'eau, les routes forestières, et l'électrification des sites forestiers. Via la création de ces sites et routes, l'exploitation forestière est le premier vecteur des changements socio-économique au nord du Congo, influençant l'économie dans tous les sites et villages touchés. L'accroissement de l'économie lié avec l'augmentation des activités forestières encourage les migrations, à l'intérieur des frontières du Congo, et l'immigration de paysans venant d'autres pays.

Les activités forestières menacent la condition et l'étendue de la forêt, mais ce sont les impacts indirects qui représentent la plus grande menace sur la faune (Redford 1992 ; Robinson and Bennett 2000). Ces impacts incluent: l'augmentation des immigrants vers les sites forestiers, créant les augmentations des populations dans ces sites (Fimbel et al. 2001; Laurance et al. 2006; Poulsen et al. 2009; Robinson et al. 1999); l'augmentation d'utilisation de la forêt, liée à l'échelle de ces sites forestiers (Wilkie & Sidle 1992); une augmentation de la demande pour la viande de brousse (Auzel & Wilkie 2000); changements des conditions socio-économiques dans les communautés rurales avec l'arrivée de les routes forestières, influençant les pratiques et fréquence de la chasse, et les moyens d'existence dans ces villages (Riddell 2011 ; Alvard et al. 1997; Stearman 2000).



L'application de la loi de la faune Congolaise (par exemple l'interdiction de chasse de certains animaux, et y compris les autres activités de conservation) sont destinées à réduire ces impacts sur la faune, et assurer 1) la conservation de la biodiversité, spécialement les espèces menacées d'extinction, comme les grandes singes, et 2) la disponibilité de viande de brousse venant des espèces communes, pour les raisons de subsistance des populations riveraines de PNNN (Maisels & Djoni 2001). Malgré ces objectifs, l'application de la loi de la faune pourrait avoir des impacts négatifs et inégalement distribués sur les populations locales qui sont dépendantes de ces ressources (Adams et al. 2004). En plus, l'assurance de la durabilité biologique n'assure pas nécessairement que les individus les plus marginalisés ont l'accès à la viande (Riddell 2011).

Dans ce contexte il sera essentiel que ces populations soient impliquées dans la gestion de cette ressource, pour assurer 1) La durabilité de l'utilisation de la faune, et 2) que les activités de conservation soutiennent leurs moyens d'existence. Donc, il s'agit de mettre en place une gestion de la faune en collaboration avec les communautés semi-nomades, en assurant que les effets de l'exploitation forestière sont atteints pour une promotion des activités pourvoyeuses de leurs moyens d'existence. C'était avec ces idées en tête, et ces défis, que les objectifs du projet, décrit ci-dessous, ont été conçus.

## **Objectif I: *Améliorer la connaissance sur la chasse de subsistance pratiquée par les semi nomades***

### **2.1 Introduction**

Le premier objectif du projet a nécessité une période de recherche qui agirait comme la base de connaissance, avec la littérature déjà citée, pour toutes les autres activités du projet.

Le but spécifique d'objectif I fut '*d'améliorer la connaissance sur la chasse de subsistance pratiquée par les semi nomades*'. Pendant que la chasse était le focus de l'objectif I, la recherche a englobé tous les aspects et activités des moyens d'existence des semi-nomades, assurant que la promotion des activités pourvoyeuses de leurs moyens d'existence était basée sur une compréhension des liens entre leurs activités et la forêt, et la nature des impacts indirects de l'exploitation forestière et l'application des lois Congolaises sur leurs moyens d'existence.

La recherche avait pour but d'identifier et caractériser les communautés semi-nomades dans la zone du projet, et de suivre les prélèvements et l'utilisation des produits pendant les excursions. En bref, les questions clés de recherche étaient :

1. Quelle est nature démographique des communautés semi- nomades dans le zone du projet ?
2. Quel est le niveau de contact de ces communautés avec l'exploitation forestière et l'application des lois congolaises dans ces communautés ?
3. Quels sont les moyens d'existence principaux des semi-nomades dans ces communautés, et quel est le rôle de la chasse dans le contexte actuel ?

4. Quels sont les impacts indirects de l'exploitation forestière et l'application des lois congolaises sur les moyens d'existence des semi-nomades?

Ce rapport présente un sommaire des résultats des études : le lecteur est renvoyé aux rapports techniques du projet pour les détails (Appendice II pour la liste des annexes).

## 2.2 Chronologie de recherche

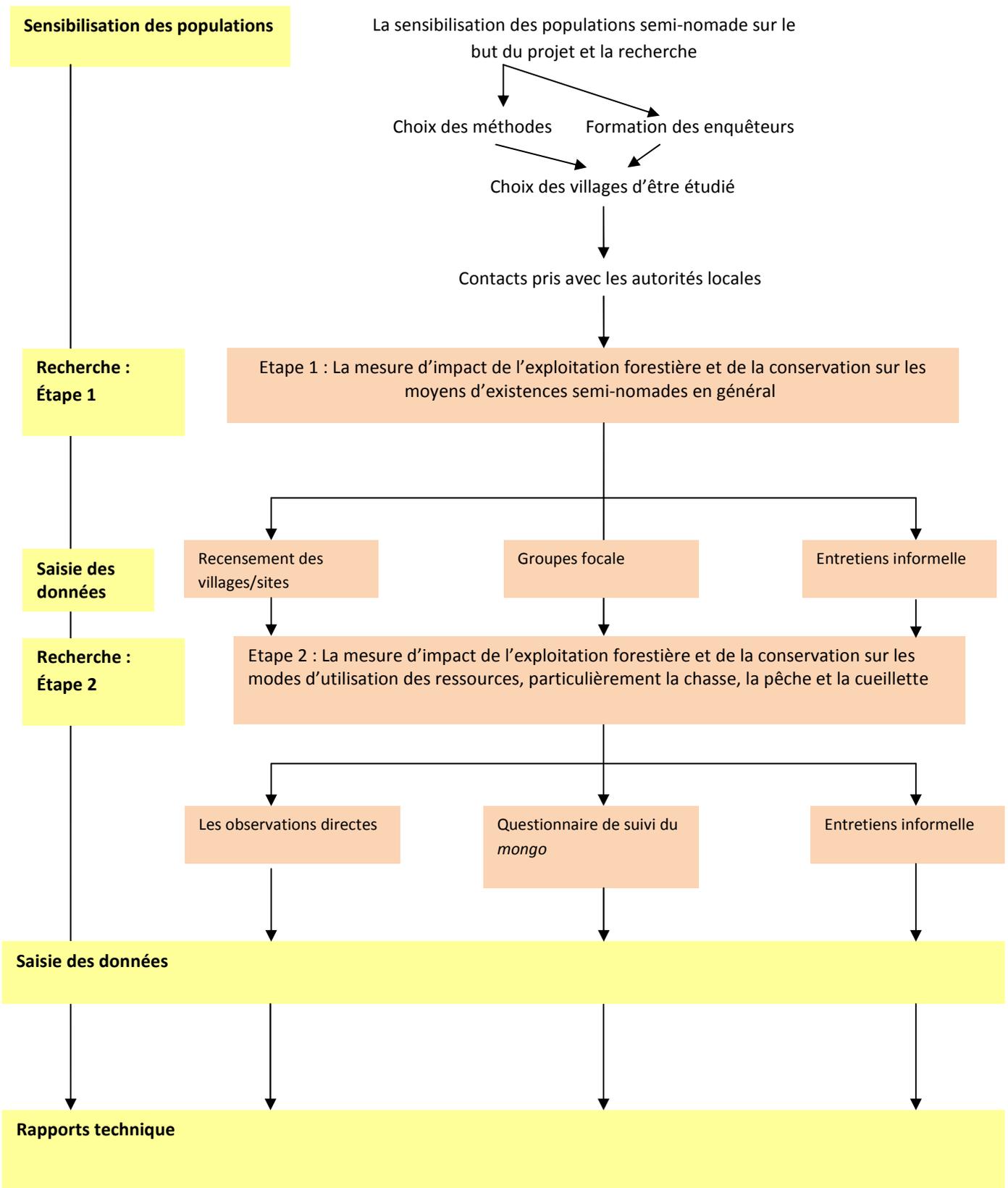
Les étapes achevées sous l'objectif I sont montrées dans la Figure 3. Ce processus a commencé avec la sensibilisation des populations pour assurer qu'il y aurait une forte participation des communautés dans la recherche et les activités du projet pour objectif II et III. Une formation des enquêteurs a suivi, avant le choix des villages, le développement des méthodes, et la période de recherche (Figure 3).

### 2.2.1 Formation des équipes de recherche

Les enquêtes étaient menées dans les différentes implantations semi-nomades par les socio-économistes du PROGEPP. La formation de deux équipes des enquêteurs fut faite durant la première année. Chaque équipe était constituée d'un chercheur assistant (chef d'équipe sur le terrain) et un assistant de recherche qui mèneront l'enquête sous la supervision du Directeur du PROGEPP et/ou la Coordinatrice de la recherche du PROGEPP. La formation fut composée de plusieurs aspects, y compris: la variété des méthodes socio-économiques; les relations avec les communautés et individus pendant le recherche; le saisie des données; le choix d'un échantillon; l'analyse préliminaire des données.

Les termes de référence pour toutes les personnes impliquées dans le projet étaient établis avant cette formation (cf. Annexe\_1\_Rapport\_1ere\_annee\_FFEM). Pour faciliter le contact avec les communautés, un guide connu de tous était recruté dans le village et payé comme journalier pendant la durée de son travail.





**Figure 3:** Les étapes chronologiques entreprises pour l'atteint d'Objectif 1

### 2.2.2 Choix des villages à étudier

Pour la première étape du projet (Objectif I), les villages furent choisis sur la base du niveau d'influence de l'exploitation forestière et des activités de conservation<sup>3</sup> (application de la loi sur la faune). Initialement, le projet s'exécutait dans les quatre UFA CIB et une UFA Mokabi du groupe Rougier. L'idée derrière le choix des villages était, originalement, de choisir les villages qui donneraient l'opportunité de comparer les villages influencés à différents niveaux par l'exploitation forestière et l'application de la loi sur la faune. Les villages étaient divisés entre les villages traditionnels et les sites forestiers, plus les niveaux d'influence d'exploitation et conservation, faisant cinq catégories (Tableau 1, Figure 4) :

1. Village traditionnel : Pas de conservation ou exploitation forestière
2. Village traditionnel : Exploitation forestière
3. Village traditionnel : Exploitation forestière et Conservation
4. Site forestier : Exploitation forestière et Conservation
5. Site forestier : Exploitation forestière sans Conservation

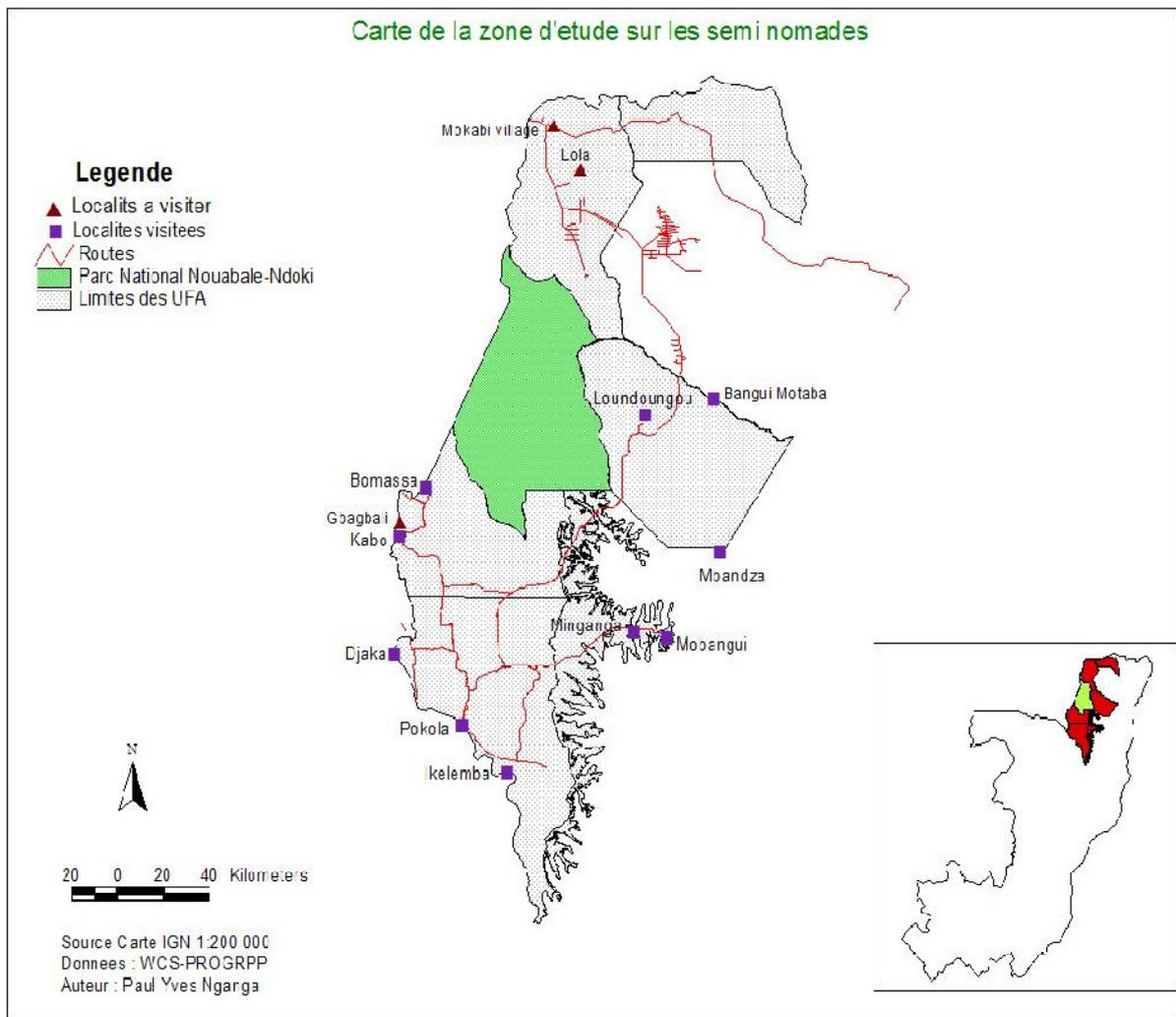
**Tableau 1** : Populations semi-nomades par localité et classification (voir Appendice III pour les détails)

UFA	Nom du village	Contexte	Classification du village
Mokabi	Mokabi	Traditionnel*	(1) Pas de exploitation ou conservation
Mokabi	Mokabi Lola	Industriel	(5) Site forestier et Exploitation forestière
Pokola	Pokola	Industriel	(4) Site forestier et Exploitation forestière et Conservation
Pokola $\Delta$	Ikelemba	Industriel	(3) Exploitation forestière et Conservation
Pokola	Mobangui	Industriel	(3) Exploitation forestière et Conservation
Pokola	Djaka	Industriel	(2) Exploitation forestière
Pokola	Minganga	Industriel	(3) Exploitation forestière et Conservation
Loundoungou	Loundoungou	Industriel	(4) Site forestier et Exploitation forestière et Conservation
Loundoungou	Bangui-Motaba	Industriel	(2) Exploitation forestière
Loundoungou	Mbandza	Traditionnel	(1) Pas de exploitation ou conservation
Kabo	Kabo	Industriel	(4) Site forestier et Exploitation forestière et Conservation
Kabo	Bomassa	Industriel	(3)Exploitation forestière et Conservation

\* Une route d'exploitation est venu dans le village en 2007 après le recensement/ enquête était fait. Actuellement le village Mokabi est dans la catégorie 2 (village traditionnel avec exploitation forestière).

$\Delta$  Les villages en bleu sont ceux ou les activités d'objectif II et III étaient mises en place (quatre villages).

<sup>3</sup> La conservation (application de la loi sur la faune) était définie comme la présence fréquente des Ecogardes dans le village ou la forêt proche du village. L'exploitation forestière était définie comme le coupage de bois proche du village, **ou** l'existence d'une route forestière travers le village (donc les impacts d'exploitation **et** l'influence sur l'économie était considérée ensemble). Dans deux cas un village n'avait pas de conservation ou exploitation forestière - Mbandza et Mokabi village - mais une route forestière est venue à Mokabi durant la course du projet. Dans un seul cas le foret d'un village n'avait pas été exploité, mais au même moment on avait une route forestière (Ikelemba, Appendice III).



**Figure 4:** Les localités des villages inclut dans la composante de la recherche

## 2.2.3 Méthodologie

### 2.2.3.1 Les aspects des moyens d'existence

En raison des divers aspects des 'moyens d'existences', la méthodologie conçue contenait plusieurs méthodes, et combinait la collecte des données quantitative et qualitative. Ce type d'approche et combinaison des méthodes est souvent utilisé pour la recherche des moyens d'existence (Batterbury et al. 1997 ; DfID 2001).

La méthodologie a reconnu que la mesure des moyens d'existence fait appel à plusieurs axes, y compris, mais de façon non exclusive, la santé, la richesse par ménage, le revenu, la consommation du ménage et l'accès aux services sociaux (Wilkie 2006). En addition de ces axes, les autres aspects des moyens d'existence inclus dans cette étude étaient les avoirs ou 'capitaux' que les individus possèdent (humain, naturel, financier, social, physique), les structures et processus de transformation qui influencent les activités et stratégies des individus, le contexte de vulnérabilité - y compris la saisonnalité - et les résultats des moyens d'existence, y compris le revenu, la sécurité alimentaire et l'utilisation durable des ressources (Cavendish 2002 ; DfID 2001). Prenant en compte ces aspects théoriques, les méthodes ci-dessous étaient mises en place sur le terrain.

### 2.2.3.2 Les méthodes

Les méthodes employées pendant l'enquête sont abordées dans les rapports techniques (cf. Annexe\_1-3). Certaines de ces méthodes étaient aussi utilisées pour l'Objectif II et III, en discutant la formation des comités et le choix des activités à soutenir. Les aspects participatifs (comme les groupes focaux) ont utilisé l'approche de 'MARF' – *la méthode accélérée de la recherche participative et planification*. En bref, l'aspect de recherche du projet a utilisé, dans l'ordre chronologique:

1. **Recensement** : Un recensement de 12 villages traditionnels et/ou sites forestiers a été fait dans la première année du projet (2007) (cf. Annexe\_1\_Rapport\_1ere\_annee\_FFEM). Le recensement a collecté l'information sur les caractéristiques démographiques des communautés semi-nomades comme l'effectif, la dynamique de la population, et les conditions générales de vie. Le recensement a été réalisé entre Juillet 2007 et Février 2008. Dû à cette longue période de recherche, les résultats de le recensement était traité avec attention, parce que plusieurs phénomènes socio-économiques sont influencés par la saisonnalité.
2. **Groupes focaux** : Les groupes focaux ('focus groups') étaient utilisés dans chaque village pour comprendre la saisonnalité des activités, les prix des produits, les activités économiques génératrices de revenus pour les ménages, les services sociaux disponibles, niveau de contact de la communauté semi-nomade avec l'entreprise forestière et l'organisme de conservation, l'accès aux ressources naturelles, l'importance des relations semi-nomade/villageois, leur répartition et leur abondance.
3. **Observations directes** : Les observations directes (aussi appelé observations participatives ; Bernard, 2002) étaient utilisées pour le suivi de la chasse, et autres activités. Cette méthode était spécialement utile pendant le *mongo* et le *moaka*<sup>4</sup>, donnant des informations qualitatives pouvant être comparée avec les autres sources d'information et les réponses des participantes dans les questionnaires/ activités des groupes.
4. **Questionnaire** : Un questionnaire de suivi de mongo, élaboré avec un guide des excursions (*mongo*) (cf. Annexe\_3\_Rapport\_2eme\_annee\_FFEM), structure les questions demandées pendant les excursions.
5. **Entretiens informels** : Les entretiens/interviews informels étaient utilisés pour explorer quelques sujets - comme les relations sociales dans ces communautés – avec quelques individus clés de la communauté.

En effet, la recherche était complétée dans deux étapes. La première avait pour but de comprendre la mesure de l'impact de l'exploitation forestière et de l'application de la loi sur la faune sur les

---

<sup>4</sup> Le *mongo* est l'excursion en forêt de longue durée, par exemple 3 mois en forêt ; la *moaka* est une excursion de courte durée entre 1 et 5 jours en forêt à volonté ; le *mosumba* ou 'molengano' est les allers et retours entre le village et la forêt.

moyens d'existences semi-nomades en général (complété dans 12 villages), pendant que la deuxième étape voulait comprendre l'impact spécifique sur les modes d'utilisation des ressources, particulièrement la chasse, la pêche et la cueillette pratiqué pendant les excursions en forêt (*mongo* et *moaka*).



Pendant que la première étape était faite dans 12 villages, le choix de ces villages pour l'étude de mongo était orienté par la persistance de la pratique du mongo dans ces villages (Voir Appendice IV pour la carte des excursions). La plupart des localités retenues sont celles qui ne sont pas influencées par l'exploitation forestière de manière effective et/ou l'application de la loi n'est pas effective. Pour la collecte des données, chaque équipe séjournait au moins 15 jours par village. Pour une prise en compte de la variabilité des saisons, la collecte des données était complétée pendant les deux saisons (pluies, Mai en Novembre et la saison sèche, Décembre en Avril).

La saisie des données – en Excel et Word - était un travail continu pour le personnel du projet. En addition, pendant que les rapports techniques déjà écrits (voir Appendices II pour la liste des rapports) sont une forte base de recherche, il y a encore les données que n'était pas analysées. En réalité, les rapports aux bailleurs ne sont pas une bonne méthode de partage des résultats a une assistance élargie : cette recherche bénéficierait d'une analyse secondaire, et la publication dans un journal international (voir recommandations).

## 2.3 Sommaire des leçons apprises

### 2.3.1 Leçons de recherche clés

- La plupart des semi-nomades sont encore localisés dans les villages traditionnels (par rapport aux sites forestiers) bien que les semi-nomades aient une tendance à s'orienter et se déplacer vers les sites forestier pour des raisons d'emploi/ engagement informel.
- Les activités de moyens d'existence sont encore saisonnières, et cette saisonnalité est un élément important dans la vie semi-nomadique contemporaine
- Actuellement la chasse occupent la 3em ou 4em position dans les moyens d'existence semi-nomades, tandis que la cueillette et la pêche et dans quelques villages l'artisan et l'agriculture. sont pratiqués plus fréquemment
- La chasse traditionnelle a diminué dans les villages et sites suite au contact avec l'exploitation forestière et la conservation : les semi-nomades vivant dans le contexte contemporain chassent avec les fusils des Bantous

- L'accès aux terres traditionnelles et aux ressources de la forêt continue et continuera d'être important dans la vie des semi-nomades au nord du Congo dans un sens socio-économique et spirituel. Toute action qui diminue l'abondance et l'accès à ces ressources aura un impact négatif sur leur moyen d'existence
- Les impacts de l'exploitation forestière sur les moyens d'existence des semi-nomades sont divers, y compris : la sédentarisation des semi-nomades, et réduction du temps consacré au *mongo* ; les opportunités d'emploi et l'engagement dans l'économie informelle dans les sites forestiers ; une diminution des ressources naturelles proches des sites forestiers ; une augmentation de leur dépendance sur leurs relations avec les Bantous,
- Les impacts de la loi sur la faune (y compris les activités de conservation) étaient principalement : la provision de l'emploi ; quelque évidence du rôle de la conservation dans l'assurance de la durabilité de l'utilisation des ressources dont les semi-nomades dépendent; prévention de la grande chasse qui empêche leur activités traditionnels ; les impacts de l'application de la loi en forêt, empêchant quelques individus d'entrer en forêt.

### 2.3.2 Leçons pratiques

- La recherche avec les semi-nomades demande une flexibilité dans les termes de définition des méthodes, ainsi que dans le programme de travail/recherche
- Pendant que les méthodes qualitatives sont utiles, il y a toujours besoin d'une analyse des résultats nécessitant un encadrement par les enquêteurs
- Il faut un coordinateur du projet fixe (préférentiellement Congolais) pour assurer que la transmission des idées et données est bien coordonné et communiqué
- La planification de recherche est très importante pour assurer que les données soient collectées pendant le même mois, pour assurer la comparabilité des sites.
- Les méthodes qualitatives, comme les observations directes, n'ont pas été correctement saisies dans une fiche de Word ou Excel, ni dans les rapports techniques

## 2.4 Sommaire des résultats de recherche

Tandis que quelques résultats sont présentés dans les rapports techniques (voir Appendice II pour la liste des rapports) un sommaire présentant les résultats concernant la démographie des villages et les moyens d'existence figure ci-dessous pour l'intérêt du lecteur.

### 2.4.1 Démographie des villages et sites forestières

Les informations concernant le recensement ont été collectées dans douze (12) sites, mais seules les données de dix (10) sites ont été saisies et analysées. En total, 3187 semi-nomades ont été recensés dans ces villages, avec un équilibre plus ou moins entre les hommes et les femmes. Pendant que la plupart de la population était âgée de plus de treize (13) ans, 43.5% de la population avait moins de treize ans (Tableau 2).

Le village le plus peuplé était un des villages traditionnels sans influence d'exploitation forestière ou la loi sur la faune, Mbandza (Figure 4). La plupart des populations traditionnelles étaient dans les villages traditionnels (2272) par rapport des sites forestiers (915). Néanmoins, les populations des semi-nomades dans ces sites sont quand-même considérables : Pokola, par exemple, avait une population de 520 individus (Tableau 2).

**Tableau 2:** Démographie et composition des villages dans trois UFAs dans la zone d'étude

UFA	Village/ site	Population	Genre		Catégorie d'âge	
			Hommes	Femmes	0-13	14+
Pokola	Pokola	508	251	257	192	316
Pokola	Ikelemba	70	33	37	30	40
Pokola	Mobangui	405	196	208	188	217
Pokola	Djaka	63	24	39	22	41
Pokola	Minganga	400	204	196	185	215
Loundoungou	Loundoungou	164	85	79	71	93
Loundoungou	Bangui-Motaba	361	185	176	154	207
Loundoungou	Mbandza	786	378	408	380	406
Kabo	Kabo	243	111	132	86	157
Kabo	Bomassa	187	92	95	77	110
<b>Total</b>		<b>3187</b>	<b>1559</b>	<b>1627</b>	<b>1385</b>	<b>1802</b>

En général, les enquêteurs ont constaté qu'il y avait une augmentation de la mobilité des semi-nomades dans les zones industrielles/d'exploitation forestière. Les semi-nomades bougent souvent entre les sites, et sont attirés dans les sites forestiers par les opportunités économiques. Dans tous les sites de CIB au nord du Congo il y avait un accroissement de la population semi-nomade dans les années passées (Cellule d'aménagement CIB, 2007). Dans les communautés qui sont encore enclavées (par exemple Mbandja) la population ne diminue pas comme dans les villages proches de ces sites d'exploitation (comme Ikelemba et Djaka).

Le recherche a montré que ce mouvement vers les sites forestiers est lié aux opportunités d'emploi (particulièrement les payes journalières) et les possibilités d'échange/ main d'œuvre consécutives à l'installation d'un site forestière. Les sites forestiers présentent aussi, les opportunités liées à l'économie informelle qui se forme autour de ces sites.

Dans ces sites forestiers, on trouve les communautés des différents villages mélangées : les populations dans un site forestier souvent viennent de plusieurs terroirs. Néanmoins, les institutions socioculturelles qui les organisent, restent les mêmes. Par exemple, on trouve que les semi-nomades s'arrangent encore dans les campements de leurs villages, et chaque campement ont leurs pistes conduisant en forêt vers leurs nouvelles zones d'utilisation (qui sont souvent vers leurs villages d'origine).

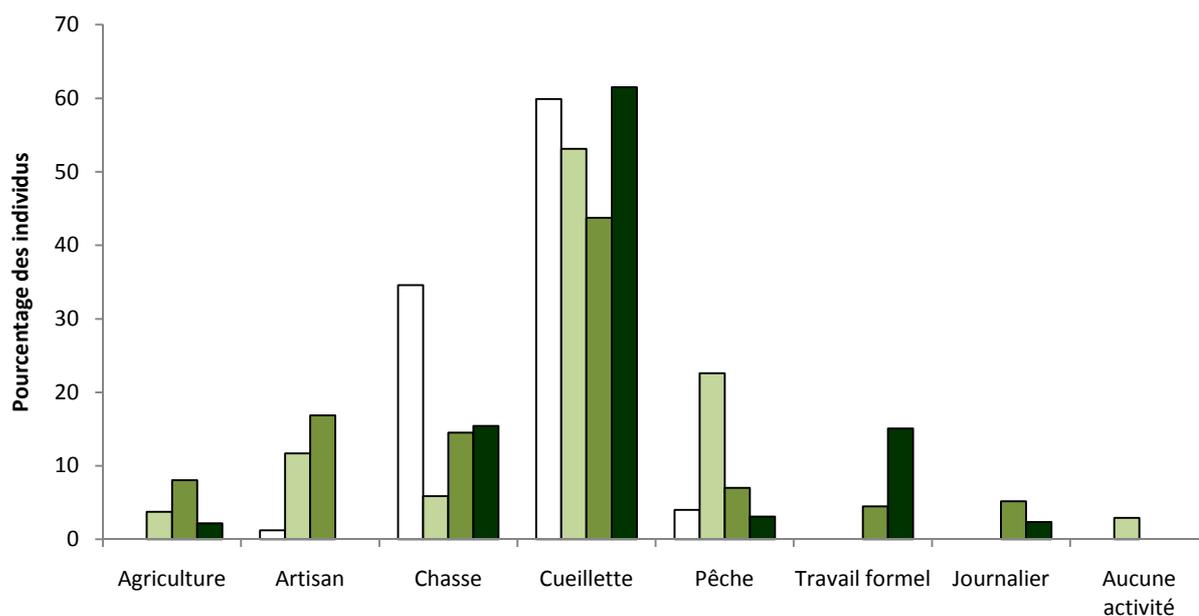
Il est important de noter que les enquêtes ont montré une augmentation de la sédentarisation des semi-nomades : ils restent plus de temps dans les villages/ sites forestier par rapport aux années précédentes. Pendant que Lewis (2002) suggère que cette sédentarisation est dû à l'application de la loi de la faune (les activités de conservation), qui pousse les semi-nomades hors de la forêt, il est évident que les attractions de la vie dans les économies croissantes sont la force principale influençant leurs moyens d'existence (Riddell 2011 ; Riddell and Obondo 2011). Néanmoins, les deux changements co-agissent sur les activités des semi-nomades, criant transformations dans leurs modes de vie.

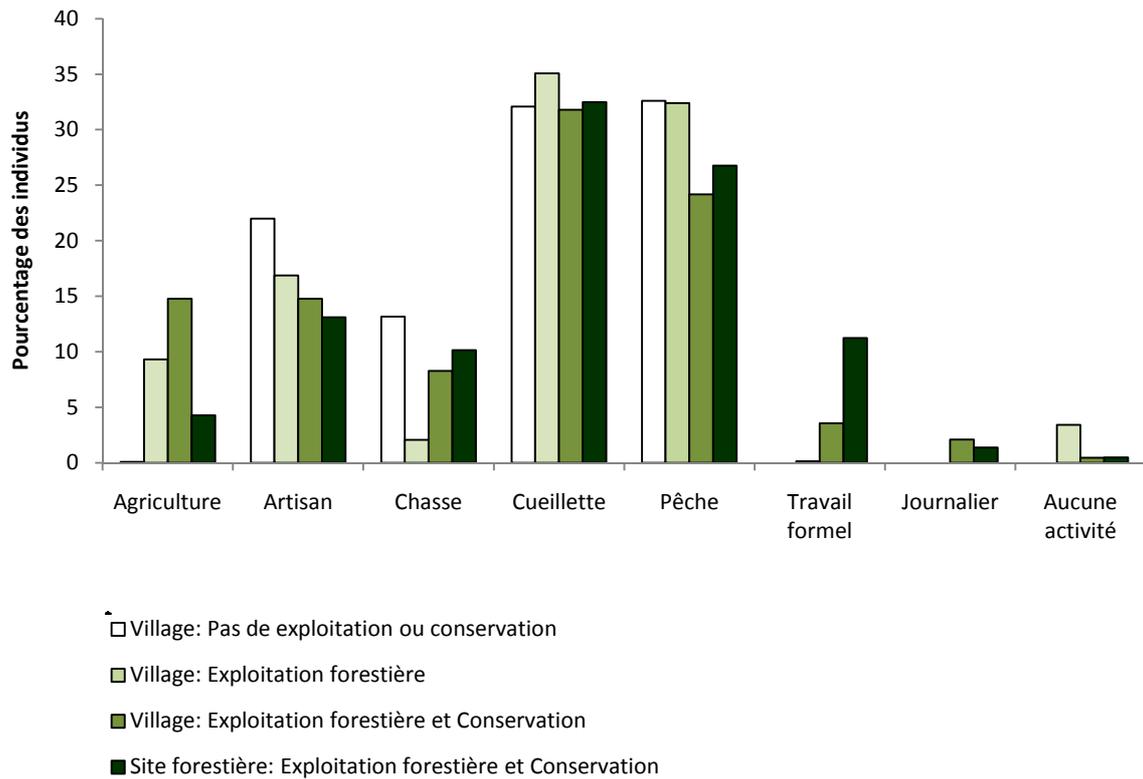
#### 2.4.2 Activités de moyens d'existence

Cette recherche a soutenu la recherche précédente qui suggère que les semi-nomades au nord du Congo dépendent encore des ressources naturelles de la forêt (Bahuchet 1985 ; Lewis 2002 ; Kitanishi 1995).

Les activités des semi-nomades suivent les saisons, et leurs stratégies de moyens d'existence sont adaptées à bénéficier de la disponibilité de ces ressources. La saisonnalité de ces ressources, et le fait que ces ressources ne sont pas également distribuées dans la forêt, est la base de la mobilité des semi-nomades (Kitanishi 1995). Normalement, l'année des semi-nomades se subdivise en trois saisons, à savoir: Esipo/Muanga, Moboma et Maboula. Ces saisons, et les activités pratiquées pendant ces saisons sont montrées dans l'Appendice V (les détails de ces activités sont montrés dans les Annexes 1-3).

Pendant le recensement, il était demandé aux semi-nomades de raconter leurs trois premières activités principales, par rapport à l'importance du temps consacré pendant toute l'année. Les résultats sont montrés dans le Figure 5 a ci-dessous montrent les réponses pour les premiers moyens d'existence, et Figure 5 b montrent la combinaison des trois activités mentionnées (voir aussi Appendice VI pour les deuxièmes et troisièmes activités).



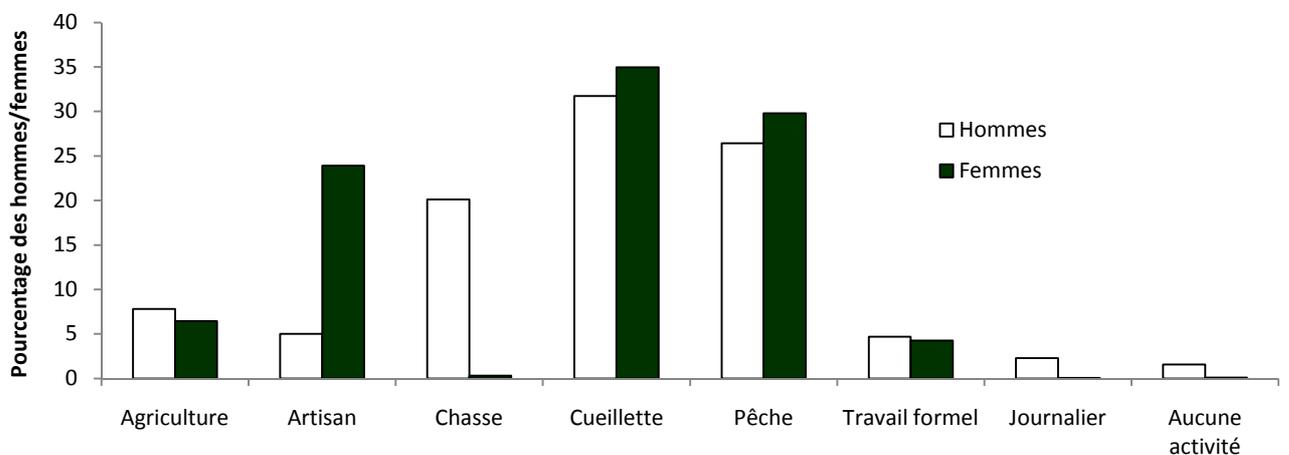
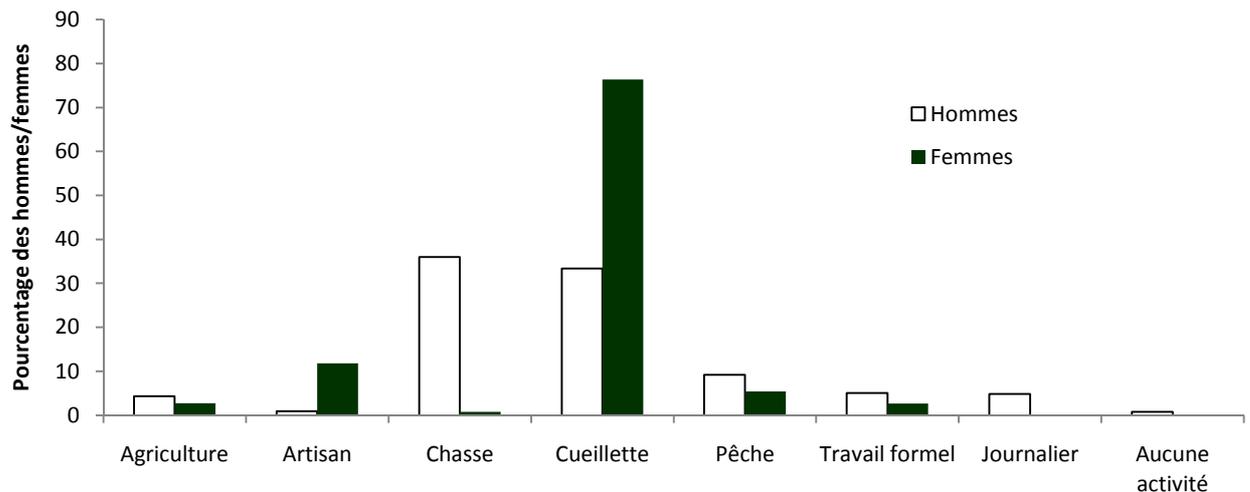


**Figure 5:** a) (ci-dessus) : Les activités principales des adultes dans les sites recensés, et b) (ci-dessous) : La combinaison des premières trois activités raconté par les semi-nomades dans les sites recensé.

Les résultats dans les rapports techniques (Annexe 1-3) ont montré l'importance centrale de la cueillette dans tous les villages et sites considérés dans l'enquête, même dans les sites forestiers. Par exemple, le Figure 5 b montre l'importance de la pêche et de l'artisanat dans ces communautés. Quand nous combinons tous ces activités (Figure 5 b) il est évident que, bien qu'il y ait une variation entre les villages et sites, la première activité des moyens d'existence actuellement est la cueillette, suivi par la pêche, l'artisanat, la chasse et l'agriculture.

Comme on pourrait le supposer, l'étude a montré que les activités sont divisées par genre : la principale activité pratiquée par les femmes est la cueillette, pendant que les hommes pratiquent la cueillette et la chasse pour leurs premières activités (Figure 6a). Quand tous les activités sont combinées (1<sup>er</sup>, 2<sup>em</sup> et 3<sup>em</sup>) la principale différence visible est que les hommes pratiquent beaucoup plus la chasse, pendant que les femmes pratiquent beaucoup plus l'artisanat (Figure 6b).





**Figure 6:** a) (ci-dessus) Les principales activités pratiquées par les hommes et les femmes, b) (ci-dessous) : La combinaison des premières trois activités raconté par les hommes et les femmes dans les sites recensés.

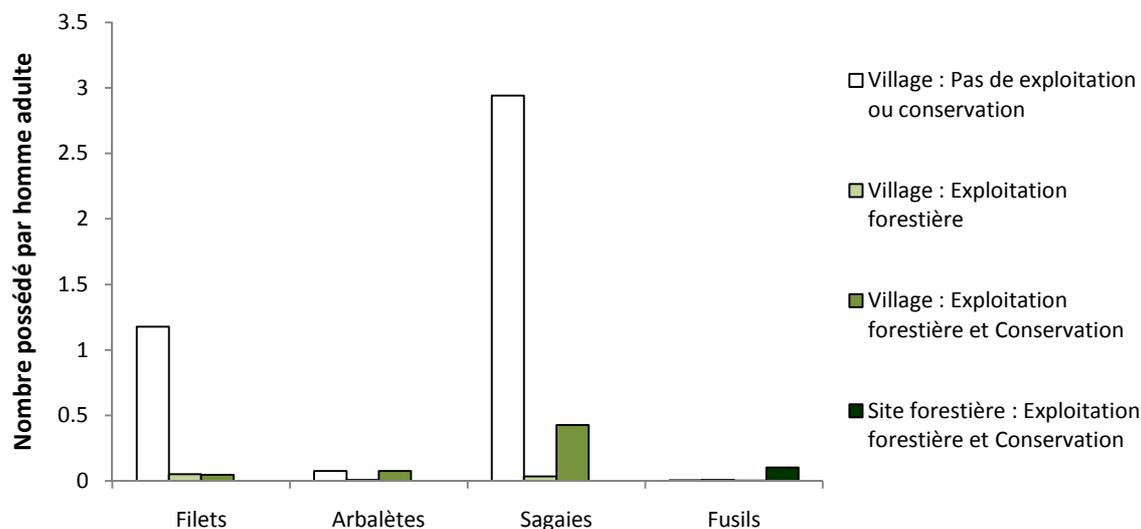
### 2.4.3 Rôle de la chasse dans le contexte actuel

Le recherche a montré que le temps consacré pour la chasse a diminué dans les villages et sites influencés par l'exploitation forestière et l'application de la loi sur la faune (Figure 5 a et b). Dans les sites influencés par le contexte industriel, les semi-nomades ont presque abandonné la chasse traditionnelle pour la chasse par fusil pour les Bantu.

La chasse pour les Bantu utilise le fusil qui appartiennent aux Bantu, et les semi-nomades reçoivent une maigre proportion de récolte/ viande. Malgré cela, la technique de chasse la plus pratiquée est l'utilisation du fusil toute l'année. Ce fait est lié avec l'augmentation de temps consacré par les semi-nomades dans les villages. Les gibiers préférés par les chasseurs semi-nomades sont les Potamochères (même si leur chasse nécessite un permis de grande chasse).

Pendant les excursions du Mongo, la chasse est de moins en moins pratiquée, et les semi-nomades ne fabriquent plus leurs outils traditionnels. Dans les villages non encore influencés par l'exploitation forestière, ils ne possèdent pas de fusils (Figure 7), mais à Mbandja presque 100% des adultes hommes possèdent une sagaie (Appendice VII). Les quelques filets de chasse, sagaies et arbalètes

qu'on a trouvé dans certains villages sont utilisés, par contre d'autres servent comme ornement. La persistance de la sagaie est due à son rôle de défense en forêt.



**Figure 7:** Nombre des outils de chasse possédés par les homme-adulte semi-nomades au nord du Congo

#### 2.4.4 Influence de l'exploitation forestière et l'application de la loi sur la faune

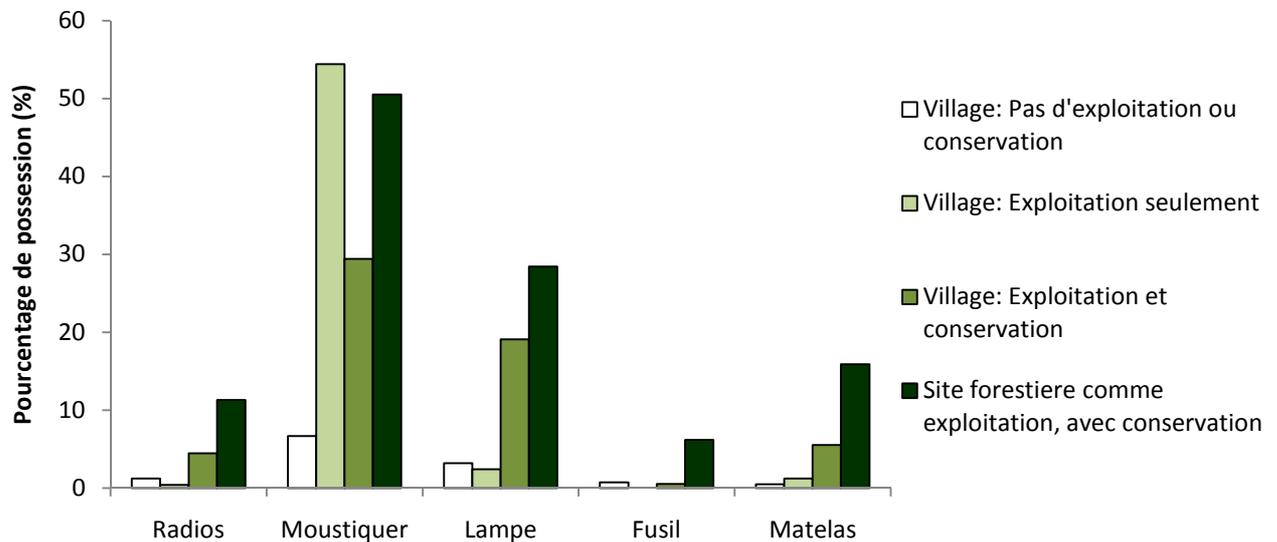
En ce qui concerne les activités de moyen d'existence, il est évident, en regardant Figures 5 et 6, que le travail formel (contracte fixé) et le travail de 'journalier' n'existe pas dans les villages sans exploitation, ou avec exploitation mais pas de conservation. Cette provision de l'emploi, et les changements en général dans les économies locale dû à la conservation et l'exploitation forestière, sont parmi les premiers facteurs conduisant a des changements socio-économiques au nord du Congo.

Il est aussi évident que le temps consacré pour la chasse a diminué dans tous les villages a l'exception du seul village sans exploitation ou conservation (Figure 5 a et b). L'artisanat et la pêche ont diminué un peu dans les sites forestier et les villages avec conservation, la ou il y a les activités alternative, et l'agriculture est pratiquée le plus souvent dans les villages avec exploitation, mais pas dans les sites forestier ou les semi-nomades travaillent beaucoup plus pour les Bantu. Néanmoins, ces catégories cachent le fait que chaque village possède des caractéristiques bio-physiquement et socio-culturellement différentes, elles veulent dire que l'exploitation forestière et l'application de la loi de la faune ne sont pas les seuls facteurs qui influencent les activités de moyens d'existence (Riddell et Obondo, 2011).

Si on considère les biens modernes possédés par les ménages dans le recensement, on voit un autre impact de l'exploitation forestière et l'application de la loi de la faune. Le nombre des biens 'modernes' que chaque adulte<sup>5</sup> possède est plus élevé dans les sites forestiers que dans les villages

<sup>5</sup> Dans cette recherché, l'adulte était défini par le ceux-ci qui ont plus de 13 ans, parce que les enquêteurs ont constaté que les jeunes entre 14 et 18 ans ont déjà commencé avec leurs activités de moyens d'existence a cette âge.

traditionnels<sup>6</sup>, ainsi que dans les villages avec exploitation (une route) ou conservation, par rapport du village sans exploitation ou conservation (Mbanjda). Par exemple, la possession des fusils était très basse dans tous les villages traditionnels, mais 6.0% des adultes (8.8% des hommes) dans les sites forestiers avaient un fusil.



**Figure 8:** Les biens possédés par les adultes recensés au nord du Congo

Comme on a constaté ci-dessous, la recherche a montré que ce n'était pas seulement les activités des semi-nomades qui ont changé dans les sites dans le contexte industriel, mais leurs stratégies vis-à-vis la forêt a aussi changé. Leur utilisation de la forêt a changé – en termes d'espace utilisé, qui a diminué, et temps consacré sur les excursions *mongo* (Voir Boite 1 pour le rôle du Mongo dans la vie semi-nomadique). Ces changements, aussi notés par les autres auteurs (Elende et al.2005 ; Mavah et al. 2005 ; Moukassa et Kimbembe 2003 ; Riddell 2011, Appendice VIII pour un exemple carte pris de Elende et al.2005) représentent un changement fondamental dans la vie semi-nomade : la vie est beaucoup plus orientée par les activités du village, y compris les 'jobs' pour les Bantu, comme la chasse par fusil et les activités champêtres. Ce changement changera aussi l'alimentation des semi-nomades (Kitanishi 1998), bien que l'échantillon utilisé ici n'ait pas été suffisant pour montrer ces changements. Actuellement la première source de protéine dans les villages traditionnels sont les protéines végétales, suivi par la protéine animale fournie par les poissons (Annexe 1). La viande est disponible comme un produit de consommation pour les semi-nomades principalement dans les sites forestiers ou les semi-nomades possèdent leurs propres fusils.

Il est important de noter que la forêt joue un rôle essentiel dans la vie socioculturelle des semi nomades. Ils organisent, pendant le Mongo et en marge des activités principales, des danses de jouissance, spécialement après un succès dans leurs activités de collecte ou chasse. Des deuils et mariages étaient aussi organisés selon les circonstances. Des séances de rituel ont été organisées à Mbandza (expiation), Bangui Motaba (Edjengui) et Mobangui (divination, propitiation et expiation) (Kimbembe 2008). La forêt est un espace de repos, de méditation, pas seulement un espace source de moyen d'existence.

<sup>6</sup> Sauf que les moustiquaires dans le village avec exploitation seulement (Bangui-Motaba) qui ont nouvellement reçu les moustiquaires quelques semaines avant l'enquête.

L'impact d'exploitation sur la disponibilité (abondance) des ressources apparaît également évident. Dans le cas de Mbandja, où on n'avait pas d'exploitation ou de conservation, les ressources naturelles étaient encore abondantes, pendant que dans les sites forestiers la recherche a montré que la perception des semi-nomades était que les ressources s'étaient éloignées du village (Tableau 3). Une observation intéressante mais encore provisoire, est que dans les villages traditionnels où on avait l'exploitation et la conservation, il y avait une perception que les ressources étaient encore abondantes par rapport au village avec seulement exploitation (Djaka).



**Tableau 3:** Perceptions locale de la disponibilité des ressources naturelles autour des villages et sites au nord du Congo

Village/ site	Pokola	Ikelemba	Loundoungou	Bomassa	Minganga	Kabo	Mobangui	Mbandza	Djaka	Bangui-Motaba
<b>Catégorie</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Céphalophes	AR	AP	AP	AE	AE	AE	AE	AP	AR	AP
Poisson	AP	AP	AP	AE	AP	AR	AP	AP	AE	AP
Chenille	AE	AP	AP	AE	AP	AR	AR	AP	AR	AP
Koko	AE	AP	AE	AE	AE	AP	AP	AP	AR	AP
Miel	AE	AP	AE	AE	AE	AR	AR	AP	R	AE
Marantacée	AE	AP	AE	AP						
Peke/Payo	AE	AP	AE	AE	AP	AR	TR	AE	AP	AP

AB=Abondante

AP=Abondant et proche

AE=Abondant mais éloigné

AR=Assez rare

R=Rare

TR=très rare

#### Catégories

1. Village traditionnel : Pas de conservation ou exploitation forestière
2. Village traditionnel : Exploitation forestière
3. Village traditionnel : Exploitation forestière et Conservation
4. Site forestière : Exploitation forestière et Conservation
5. Site forestière : Exploitation forestière sans Conservation

#### Ressources

Céphalophes : les antilopes comme *Cephalophus calliphygus*, *C. monticola*, *C. sylviculture*, *C. nigrifrons*.

Koko : *Gnetum africanum* (feuille consommable)

Payo: *Irvingia excelsa* (graine consommable)

Cependant, l'accès aux ressources naturelles n'est pas seulement lié à la disponibilité de ces ressources comme discuté ci-dessus. L'accès<sup>7</sup> est aussi influencé par les institutions (règles informelle et formelle) qui gèrent l'accès à certaines terres, plus accès à les ressources eux-mêmes (Ribot et Peluso 2003). Dans le cas de nord du Congo, l'accès aux ressources naturelles pour les semi-nomades est contrôlé par les institutions formelles, comme la loi sur la faune (et le code forestier) et les institutions informelles. Dans le premier cas, les semi-nomades ont déclaré que la loi de conservation ne les appuie pas, du fait notamment de l'interdiction de la chasse de tous les grands mammifères. Ils ont réclamé aussi que même si les semi-nomades sont autorisés à chasser avec les techniques traditionnelles pendant la saison de fermeture de chasse, les Ecogardes ne sont pas informés, et les chassent de la forêt.

En combinaison avec ces règles formelles, les semi-nomades ont fait face au fait que leurs voisins, les Bantous, réclame propriété (propriétaires fonciers) sur toutes les zones de la forêt, malgré le fait qu'ils acceptent que les semi-nomades soient les premiers habitants de la forêt. Par exemple, la pêche est pratiquée conjointement avec les Bantous, mais, dans le cas que les semi-nomades pêchent eux-mêmes, ils doivent payer une proportion de récolte au propriétaire de zone. Actuellement, le système de gestion traditionnelle est entrain d'être modifié par les Bantous, suite à l'appât du gain. En bref, plusieurs villageois s'improvisent « propriétaires » des zones autrefois gérées par les semi nomades.

**Boite 1 : Rôle du mongo dans la vie des semi-nomades au nord du Congo**

Dans les villages et sites influencés par l'exploitation forestière et l'application de la loi de la faune, le temps que les semi-nomades consacrent pour le *mongo* a diminué. Ils expliquent que cette diminution est liée avec le 'tire' du village et l'économie croissante dans ces sites. Ils expliquent aussi que l'application de la loi de la faune empêche la grande chasse, et est combiné avec une diminution de disponibilité de certaines ressources dû aux activités forestière et l'utilisation des ressources par les allochtones.

Néanmoins, la recherche a montré que dans le contexte actuel, le mongo joue un rôle essentiel dans la vie semi-nomade pour plusieurs raisons. Spécifiquement:

- Le mongo satisfait leurs besoins élémentaires pendant le mongo, y compris la nutrition de haute valeur.
- Ils gagnent la plupart de leur revenu (en termes d'argent) annuel par la vente des excursions de mongo
- Le mongo sert à éduquer les enfants à travers la connaissance de la forêt, et des danse et rituels
- La forêt est un espace où les semi-nomades pourraient se reposer, loin de la politique, pression et stress du village.

La participation des semi-nomades dans la gestion de leurs ressources nécessitera de leurs donner une opportunité d'assurer la durabilité d'utilisation, et d'appuyer leurs droits légitime à ces ressources.

---

<sup>7</sup> L'accès ici est défini comme 'l'capacité de bénéficier de quelque chose, dans un sens matériel et spirituelle.

#### 2.4.4.1 Autres impacts de l'exploitation forestière et de l'application de la loi sur la faune

Les autres impacts de l'exploitation forestière dans la vie des semi-nomades, dignes d'être mentionnés, sont l'augmentation du prix de la vie (voir Appendice IX), la commercialisation des produits venant de la forêt (Boite 2), et l'augmentation des dettes dans les villages influencés par l'exploitation. Malheureusement, le manque de temps donné à l'analyse des données veut dire que plusieurs informations sur les autres phénomènes sociaux, comme les conflits internes et cohésion sociale, la santé des individus, et l'utilisation de revenu n'ont pas été analysés, ou, ont été collectés durant des saisons différentes, et donc ne seront pas comparables.

Finalement, l'accès aux services sociaux est différent entre les sites forestiers, où il y a souvent les centres de santé, les écoles secondaires, les forages d'eau, et l'électrification, et les villages traditionnels, où ces services sont fournis par l'état, et qui pour la plupart, sont manquants. Néanmoins, en dépit de l'existence de ces services, il y a encore les problèmes d'accès à ces services pour les semi-nomades, qui sont généralement marginalisés.

##### **Boite 2:** La commercialisation des produits forestiers

Les produits de *mongo* fournissent aux semi-nomades la plupart de leur revenu annuel. L'utilisation de ces produits du *mongo* varie en fonction de la quantité, de la qualité et des zones où ils pratiquent le *mongo*.

##### *L'utilisation des produits*

La plupart des ressources venant de la cueillette sont autoconsommées, sauf que le koko et le miel. Les produits de chasse sont actuellement autoconsommés, étant quantitativement négligeable. L'utilisation des poissons dépend sur la qualité, la taille, et les espèces, mais les gros poissons forment une source de revenus significative.

##### *La vente des produits*

La localisation de la vente dépend de la saison : pendant le *mongo* la vente s'effectue souvent dans les campements, mais les produits qui ne peuvent pas être vendus sur place et sont transportés et vendus dans les villages. Quelques campements se situent au bord de la route (par exemple Komo). Souvent les semi-nomades échangent leurs produits avec les commerçants du village, pour les produits manufacturés, à savoir: sel, savon, habits, machette etc. Ils ne se déplacent eux-mêmes vers les grands que rarement, et le prix qu'ils reçoivent pour leurs produits est souvent bas. Les semi-nomades souvent rentrent dans les relations de dette, prenant les produits manufacturés des commerçants ou autres Bantu dans les villages en avance.

Il y a plusieurs PFNLs que ne sont pas vendus dans les grands marchés par les semi-nomades, mais pourraient avoir une haute valeur dans les marchés des sites forestiers, et peut-être hors du Congo. Ils incluent, par exemple, les grains d'*Irvingia* spp, les chenilles fumées, le poivre noir, et le miel. La commercialisation de ces produits pourrait augmenter le revenu que les semi-nomades gagnent de ces produits, s'ils identifient le besoin.

#### 2.4.5 Conclusion

En bref, l'exploitation forestière et l'application de la loi sur la faune ont trois impacts principaux : 1) Les impacts indirects sur les économies dans les sites et villages traditionnels, plus les impacts directs de l'emploi ; 2) les impacts directs dus à la régulation, spécialement de l'application de la loi sur la faune ; 3) les impacts directs sur la forêt, et indirects sur la durabilité de l'utilisation des

ressources dû à des changements dans la démographie et l'utilisation de la forêt. Malgré ces changements, la vie quotidienne est encore régie par les institutions socio-culturelles (lire traditionnelle) dans ces communautés. Bien que quelques aspects de la culture soient en train de changer, ces institutions sont encore fondamentales à la stabilité de ces communautés.

Les changements des activités et stratégies de moyen d'existence, et de la disponibilité des ressources naturelles dû à l'exploitation forestière et l'application de la loi sur la faune aura un impact sur les autres aspects de la vie des semi-nomades, comme l'alimentation et santé des ménages. Ces changements pourraient avoir un impact sur le bien-être des semi-nomades, et les projets dans l'avenir devront mettre un accent sur le suivi du bien-être, pour comprendre les impacts des différents contextes et politiques.

**Objectif II : *Assister les communautés semi-nomades dans l'organisation de la chasse de subsistance afin que leurs droits et besoins légitimes soient reconnus par toutes les institutions.***

### **3.1 Introduction**

Le deuxième objectif du projet avait l'intention de contribuer à la gestion de la faune en collaboration avec les communautés semi-nomades. Cet objectif fait partie de l'objectif général de CAWFHI, qui a pour but la gestion durable de la faune et ressources naturelles autour de Parcs Nationaux en Afrique Centrale. La formation de cet objectif est basée sur la connaissance que les communautés rurales gèrent leurs ressources naturelles eux-mêmes, basé sur les institutions formelle et informelle, y compris les règles informelles et socioculturelles (Agrawal 2001).

Le projet a reconnu que l'implication des communautés rurales dans la gestion des ressources naturelles n'est pas une question de les inviter à participer à un nouveau système, extérieurement généré, ou trop technique. Il faut premièrement comprendre leurs systèmes de gestion des ressources et institutions, et baser la gestion sur cela, en aidant les communautés à adapter leurs systèmes au contexte contemporain (Leach et al 1999). Ceci est spécialement le cas des semi-nomades au nord du Congo, où le contexte a complètement changé par rapport au contexte sociopolitique des années précédentes.

Malgré la formation des structures de gestion communautaire, cet objectif a été confronté à plusieurs challenges, y compris : la mobilité des peuples semi-nomade; le manque de stratégie du projet à s'adapter à la vie semi-nomade ; la faible présence du personnel installés dans les communautés pour les appuyer ; le contexte socio-politico et légale existant, qui n'est pas destiné à encourager la participation des semi-nomades dans la gestion ou partage des bénéfices de la forêt.

### **3.2 Les objectifs appuyant et chronologie des activités**

Pour atteindre d'Objectif II, le projet a conçu trois (3) objectifs :

- i) L'organisation de la structure de gestion communautaire
- ii) Négocier des structures de gestion avec les autres acteurs dans la région
- iii) Elaboration d'un plan de chasse

Le degré de réalisation obtenu par le projet pour ces objectifs est montré dans l'Appendice I, et les étapes accomplies par le personnel du projet pour atteindre ces objectifs sont montrées dans la Figure 9 ci-dessous.

Le processus a commencé avec l'évaluation des recherches existantes (les documents du PROGEPP et les documents déjà publiés) et quelques recherches additionnelles (voir les méthodes sous l'Objectif I ci-dessus). Par la suite, le personnel du projet s'est engagé dans la préparation du partenariat, impliquant les communautés et les personnes clés dans l'administration et gestion des forêts au nord du Congo, suivi par la formation des Comité de Gestion des Ressources Naturelles (C.G.R.N.) (Figure 9). Dû aux difficultés discutées ci-dessous, le renforcement des capacités et l'élaboration des plans de chasse n'ont pas été totalement complété.

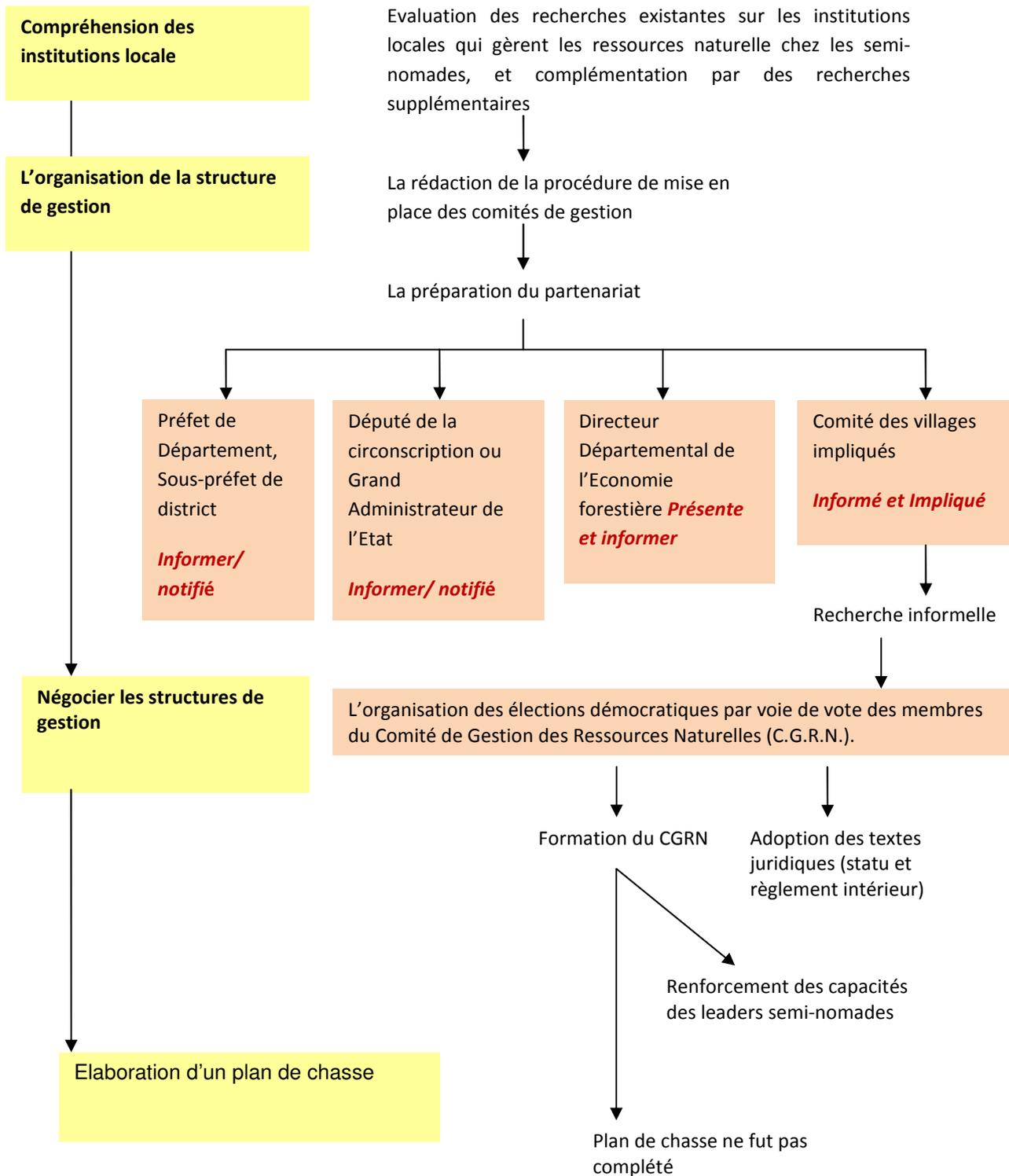


Figure 9: Les étapes chronologique entreprises pour l'atteint d'Objectif 2

### 3.3 Leçons principales apprises

- En dépit des changements du mode de vie des semi-nomades, leurs institutions jouent un rôle encore important dans la gestion des ressources naturelles. Cependant, ces institutions font face à plusieurs défis dans le contexte contemporain, et ces institutions n'ont pas la puissance d'empêcher les immigrants d'utiliser leurs zones de chasse, pêche et cueillette
- Importance d'impliquer les autorités dans le processus de formation des CGRN, pour assurer une sensibilisation sur les idées supportant cette forme de gestion, et leur appui pour la reconnaissance des droits et besoins légitimes des semi-nomades
- La nécessité pour un projet, et le personnel impliqué, de s'adapter au mode de vie des semi-nomades pour la formation des CGRN : l'instabilité des membres du bureau, et la mobilité des individus sont caractéristique de la vie semi-nomade : le défi est de les soutenir en participant dans une manière que leur convienne
- Les comités ont une capacité faible, et auront besoin encore d'encadrement et appui, et d'un suivi intense
- La formation des comités est inutile sans un plan d'aménagement, et/ou sans une considération de leurs accès à la forêt (accès vis-à-vis leur droits légitimes, leur relation avec les Ecogardes, leur droits de chasser des animaux particuliers).
- Le choix des villages pour cet objectif ne donnaient pas l'opportunité de comprendre comment les semi-nomades pourraient formuler les institutions/ CGRN dans les sites forestiers ou les sites où il n'y a pas d'exploitation ou l'application de la loi de la faune

### 3.4 Activités entreprises

#### 3.4.1 Institutions locales

Il y a déjà pléthore de documents et papiers qui montrent que les semi-nomades et les Bantu ont leurs institutions et systèmes de gestion de la forêt au nord du Congo (Lewis 2002 ; Kitanishi 1995 ; Kimbembe 2006 ; Kimbembe 2008 ; Riddell 2011). Ce fait a été appuyé pendant la recherche de ce projet. La recherche a utilisé les discussions informelles ou en groupe, et les histoires orales. Cette recherche s'est focalisé sur :

- L'historique de la gestion traditionnelle de la faune
- Les idées locales sur la stratégie actuelle et des observations directes.

Comme le personnel du projet l'ont constaté dans un rapport technique (cf. Annexe\_4\_Rapport\_mi\_parcours\_FFEM) :

*« L'espace où vivent les hommes [les semi-nomades et Bantu] se résume en termes de paysage. Sopo qui est la terre est un tout : la forêt, le campement et le village. Le campement est là où les semi-nomades s'organisent pour exploiter la forêt. Entre les deux, on trouve le territoire commun, limité naturellement par les marécages, les poches de terre ferme et même certains arbres des autres semi-nomades. C'est leur espace habituel pour les mongos. Entre le village semi-nomades et villageois et l'orée de la forêt (ndima), c'est le monde des cultures (mamboka). C'est là qu'on effectue les champs, les pièges et la collecte à partir du village. Tout le paysage est géré selon les coutumes et traditions usagères locales »*

La mise en place des comités de gestion, décrite ci-dessous, a été faite en prenant en compte l'existence de ces institutions et la forme de gestion locale.

### 3.4.2 Mise en place des comités de gestion des ressources naturelles

Les étapes suivies pour la mise en place des comités de gestion des ressources naturelles sont montrées dans Figure 8. La première étape s'effectue au bureau, et la deuxième sur le terrain. Au bureau, les tâches étaient de décider les villages où allaient s'effectuer les activités, et dessiner la procédure de mise en place des comités de gestion des ressources (CGRN).

#### 3.4.2.1 Choix des villages

Quatre villages pilotes ont été choisis pour la réalisation des activités liées avec l'objectif II et III du projet FFEM. Ces villages étaient: Ikelemba, Djaka, Bangui-Motaba et Mobangui (Figure 10). C'est dans ces localités que la mise en place des comités des ressources naturelles (CGRN), et l'adoption des statuts et règlements intérieurs des CGRN ont été obtenus, parmi les autres activités du projet.

Les villages choisis étaient ceux avec l'exploitation seulement (Djaka et Bangui-Motaba) et ceux avec l'exploitation et l'application de la loi de la faune (Ikelemba et Mobangui). Malgré que la logique fût de choisir ceux qui avaient une forte influence de l'exploitation forestière ou l'application de la loi, malheureusement le projet n'a pas pu travailler dans les sites forestiers.

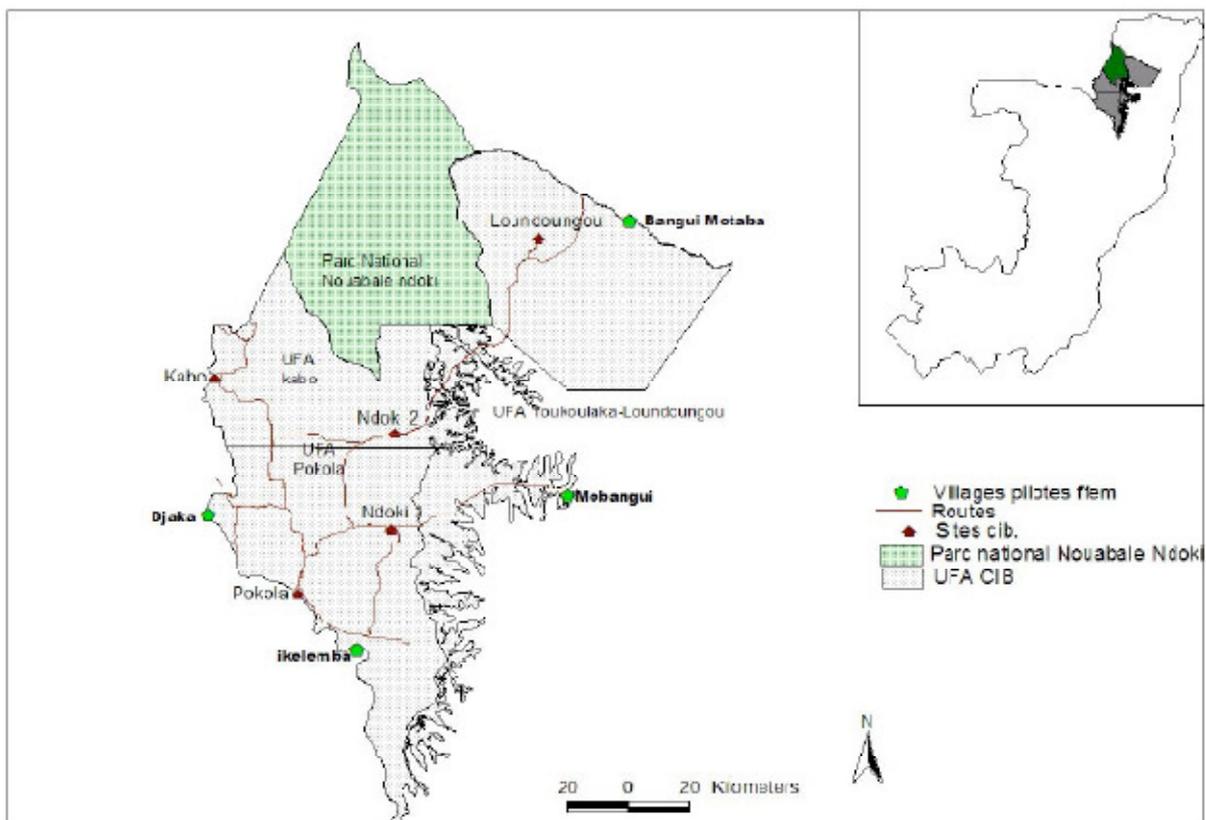


Figure 10 : La carte du site du projet avec les villages impliqués dans les activités d'Objectif II

### 3.4.2.2 Procédure de mise en place des comités de gestion des ressources

La mise en place des procédures des comités était basée sur la connaissance des expériences et recherche publié dans la littérature internationale. En particulier, le projet a pris en compte que :

- Les nouvelles institutions de gestion dans les villages rurale doivent prendre en compte les autorités traditionnelles s'ils veulent être crédibles sur le niveau local (Oyono 2005).
- Ces nouvelles institutions, néanmoins, doivent assurer une participation générale, y compris les femmes et la jeunesse du village. Cette participation garanti l'appui de toute la population, et l'implication des femmes qui sont les plus actives dans les décisions regardant le bien-être du ménage (Ribot 2004).
- Si ces institutions doivent être considérées comme crédibles par les autorités et les élites de la région, qui ont souvent la puissance d'appuyer ou bien éroder ces institutions, ces élites doivent être impliquées dans le processus. Au même moment, il faut qu'on évite le phénomène 'élite capture', quand les élites prennent contrôle du processus, et assure qu'ils reçoivent la plupart des bénéfices venant d'une initiative (Bene & Nieland 2006).

C'est sur la base des expériences antérieures des projets, que les personnels du projet ont dessiné le partenariat, discuté ci-dessous.

### 3.4.2.3 La préparation du partenariat

Les acteurs qui étaient impliqués dans le processus de définition du partenariat sont présentés dans le Figure 9. Ce processus a pris en compte la réalité politique dans cette zone : le terrain appartient à l'État, et la plupart des décisions concernant la terre, jusqu'à nos jours, sont pris par l'État en collaboration avec eux qui ont les droits d'exploitation du bois (compagnies forestières) ou conservation (Parcs Nationaux). Malgré l'existence des institutions locales, ils sont rarement impliqués dans la gestion, ayant seulement le droit d'usage de certaines ressources naturelles (Loi 16-2000).

Les personnels du projet ont pris le temps de distinguer le niveau d'implication approprié des acteurs clés. Par exemple, le Député de la circonscription était informé par note, pendant que le sous-préfet était informé en personne, et restait en contact avec la progression du projet. Les autorités locales étaient impliquées depuis le commencement du projet, et la communication entre le personnel du projet et les communautés était assurée par les réunions régulières (chaque deux mois ou plus).

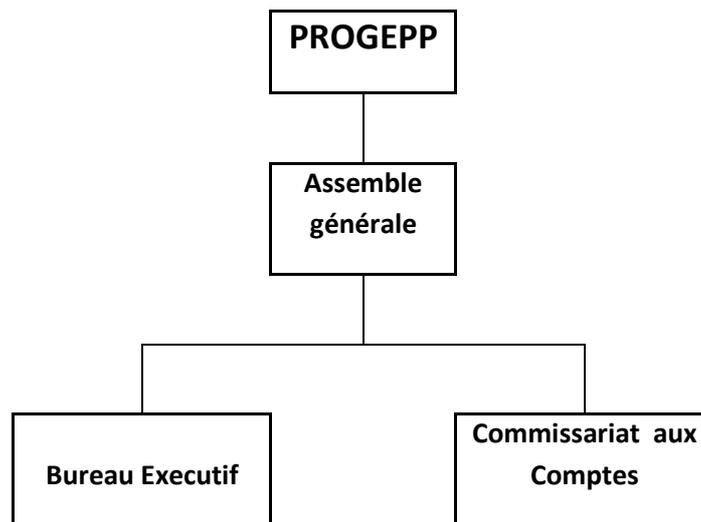
### 3.4.2.4 La négociation des structures de gestion

Après la recherche et préparation du partenariat, les facilitateurs ont organisé des élections démocratiques dans chaque village pour la sélection des membres du comité. Cette étape consiste à identifier, consulter, organiser et former les acteurs afin de susciter en eux une vision commune de gestion de la faune. Les critères de candidature des comités étaient :

- Appartenir à une lignée des propriétaires fonciers;
- Avoir un charisme et un sens de meneur d'hommes ;
- Etre intègre et honnête dans la prise des décisions;

- Avoir de bonnes connaissances sur les modes de gestion ancienne et actuelle de l'espace et des ressources.

En total, quatre (4) comités ont été mis en place (Djaka, Ikelemba, Bangui-Motaba et Mobangui, Figure 10). Les comités sont composés d'un bureau exécutif et un commissariat au compte. La structure de ces comités est montrée dans le Figure 11 ci-dessous. Chaque comité comprend au minimum deux femmes, pour assurer la représentation des femmes dans la prise des décisions.



**Figure 11** : La structure du comité de la gestion des ressources naturelles

#### 3.4.2.5 Suivi et renforcement de capacité des comités

Les personnels du projet ont suivi la formation des CGRN avec plusieurs réunions de concertation et/ou consultation à intervalles de temps réguliers, presque six fois par année. Le projet a écrit aussi la légalisation qui régit le CGRN. Les textes juridiques (statut et règlement intérieur) sont présentés dans Annexe 6 et 7 (cf. Annexe\_6\_Statut CGRN semi nomades de Djaka, Annexe\_7\_Reglement Intérieur CGRN semi nomades de Djaka ). Ces textes étaient expliqués, discutés et enfin adoptés au cours des assemblées générales dans chaque village pilote. Les missions, et objectives du CGRN sont montrés dans les Annexes 3 - 5.

Malgré la formation de ces comités, les personnels du projet ont communiqué leurs soucis que le temps n'était pas suffisant pour assurer que ces comités aient la capacité nécessaire pour jouer leur rôle, d'être impliqué dans la gestion de leurs ressources dans le contexte moderne. Le manque de personnel sur place (présence permanente) dans ces localités n'a pas aidé avec la délivrance de capacité à ces groupes. AU final, bien que les comités soient établis, sans un appui constant pour quelques années minimum, il est improbable que ces comités continuent.

La prochaine étape serait (i) d'assurer que ces comités soient impliqués dans le plan d'aménagement des UFA ou ils sont basés, avec leur propre plan d'aménagement (ci-dessous), (ii) identifier les types de capacités qui manquent dans ces comités, et, (iii) assurer les contacts réguliers entre ces comités et les autres acteurs dans la région. Si l'on voulait que ces comités soient capables de se représenter,

et travailler ensemble avec les acteurs comme le Ministère des Eaux et Forêts, ou les compagnies forestières, on aura besoin encore de plusieurs années d'appui (voir recommandations).

### 3.4.3 Mise en place de plan d'aménagement de la chasse

Comme constaté dans le rapport technique de 2010, « *La participation des semi-nomades à la gestion des ressources fauniques ne peut être efficace que s'ils mettent au préalable au point un plan d'action qui précise les zones de chasse, la période et la fréquence des activités de chasse. Aussi, la prise en compte des organisations sociales, territoriales et locales, telles qu'elles sont vécues, pourront garantir l'efficacité du plan de gestion* » (CAWHFI-FFEM 2010).

L'objectif du plan d'aménagement de la chasse était d'assister les communautés semi-nomades à organiser la chasse de subsistance et à faire connaître leurs droits et besoins légitimes. Néanmoins, ce plan de chasse n'a pas pu être élaboré du fait de :

- L'instabilité et la disponibilité des membres du bureau du CGRN qui, dans le cas des semi-nomades passent très peu de temps au village
- Les personnels du projet ont suggéré que le plan de chasse aurait du être proposé par les semi-nomades eux-mêmes : comme ils ne pratiquent pratiquement pas la chasse traditionnelle, ce n'était pas quelque chose proposé par ces communautés
- En dépit de l'appel d'un consultant, lancé par le projet pour orienter cette tâche, le changement de Direction du projet (Chatlin 2010) a bloqué ce processus.

Quelques considérations pour la formation d'un plan d'aménagement de la chasse, ainsi que des ressources naturelles en général, prenant en compte le contexte actuel, sont élaborées dans la discussion et recommandations de ce document.

**Objectif III : Valoriser les connaissances des semi-nomades dans la gestion de la faune afin d'assurer la durabilité de la ressource faunique, et de l'activité de chasse, ainsi que d'identifier et de promouvoir des activités pourvoyeuses des moyens d'existence.**

## 4.1 Introduction

La première partie de l'Objectif III « *la valorisation des connaissances des semi nomades, et l'assurance de la durabilité de la chasse* » est liée à l'objectif précédente (Objectif II), la formation des CGRNs et d'un plan d'aménagement de chasse. En réalité, comme discuté ci-dessus, l'assurance de la ressource faunique (et le suivie associé) n'est pas possible si on se focalise seulement sur les semi-nomades, car il y a plusieurs autres acteurs qui chassent, ou bien influencent la durabilité de la chasse en addition des semi-nomades.

Néanmoins, le personnel du projet a défini deux sous-objectifs pour la réalisation de l'objectif III, qui étaient focalisé sur la deuxième partie de l'Objectif III:

- i) l'atténuation des effets négatifs de l'exploitation forestière et de l'application des lois,
- ii) l'encadrement des semi-nomades sur la gestion des revenus tirés de la chasse.

Le premier sous-objectif avait l'intention d'appuyer quelques activités des moyens d'existence choisies par les semi-nomades eux-mêmes, pendant que le deuxième avait, au commencement du projet, prévu d'assurer que les semi-nomades s'arrangent pour faire les missions de la chasse ensemble, et en reçoivent les bénéfices, en termes de revenu (d'argent) et viande pour la subsistance. Ces sous-objectifs, et la chronologie des activités fait pour les atteindre, sont présentés dans la Figure 12.

#### 4.1 Leçons principales apprises

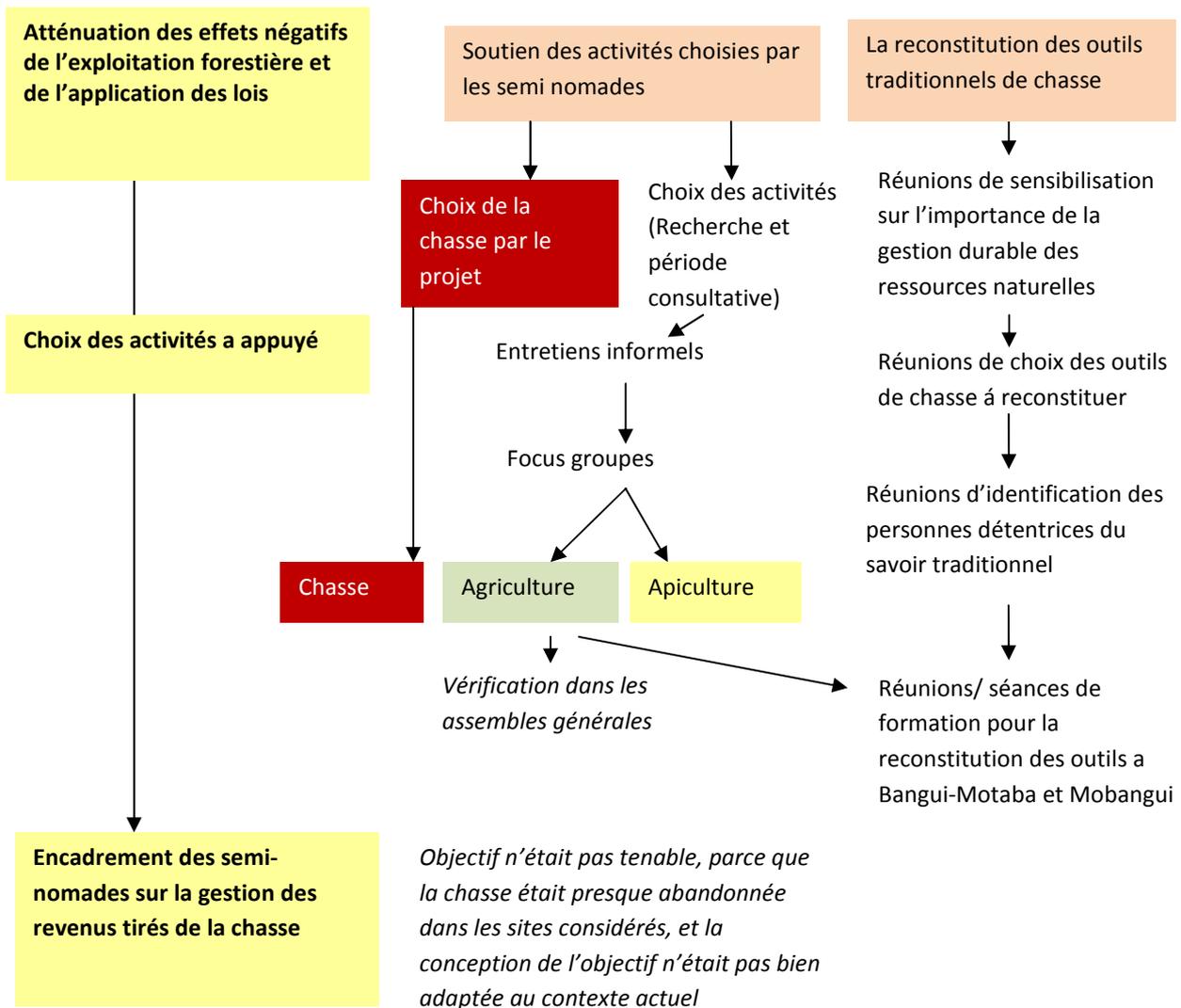
- Les communautés semi-nomades au nord du Congo n'ont pas fait preuve d'initiative, ou bien de volonté, pour la réalisation des nouvelles activités, ou des activités améliorées : elles pensaient pour la majorité que les solutions à leurs difficultés devraient venir d'ailleurs (l'Etat ou les ONGs).
- Si le choix des activités à soutenir se fait sans la participation de la population locale, le processus échouera
- Les types des activités du projet qui fonctionneront dans un village, ne fonctionneront pas forcément dans les autres villages, du fait des différences de contexte entre ces villages
- L'échec de l'élaboration d'un plan de chasse a influencé les activités, y compris la reconstitution des outils traditionnels de chasse et l'encadrement des semi-nomades sur la gestion de revenu tirés de la chasse
- Dans quelques villages les désirs des semi-nomades n'étaient pas cohérents avec les objectifs du projet : dans un village ils voulaient que le projet les éduque, comme les blancs ont fait les Bantous

#### 4.2 Activités entreprises

##### 4.2.1 Atténuation des effets négatifs de l'exploitation forestière et de l'application des lois

Pour atténuer les effets négatifs, le projet a décidé de soutenir quelques activités actuelles des semi-nomades, au lieu d'introduire de nouvelles activités 'alternatives'. Le bénéfice de cette approche est que les participants auront déjà une forte connaissance de ces activités. Cependant, dans une activité choisie, l'agriculture, les semi-nomades n'ont pas beaucoup d'expérience, et ont du être encadrés. En addition des activités choisies par les semi-nomades eux-mêmes, le projet a aidé les communautés à reconstruire leurs outils de chasse, avec l'idée qu'ils puissent utiliser ces outils pour recommencer cette activité qu'ils ont abandonnée.





**Figure 12:** Les étapes chronologiques entreprises pour atteindre l'Objectif 3

#### 4.2.2 Soutien des activités choisies par les semi nomades

La première étape de ce sous-objectif était d'identifier les activités que les semi-nomades voulaient que le projet soutienne dans leurs communautés. En regardant les résultats de l'Objectif I (par exemple Figure 5), il apparaît de façon évidente que les activités que les semi-nomades ont choisies ne sont pas les activités plus fréquemment pratiquées dans ces communautés. Les activités choisies étaient spécialement l'agriculture et la chasse (reconstitution des outils de chasse). Cette remarque a été faite par Chatlin (2011), et est liée avec le processus de choix des activités à soutenir, discuté ci-dessous.

##### 4.2.2.1 Choix des activités à soutenir

Les étapes de choix des activités à soutenir sont montrées dans Figure 12. La chasse était choisie par le personnel qui a conçu le projet, parce que le renouvellement de la chasse était logiquement lié avec les objectifs de CAWFHI et le but de la gestion des ressources autour de PNPN. Après, les travailleurs du projet ont utilisé leurs observations directes des activités pratiquées dans ces communautés. Puis, les travailleurs ont complété les entretiens semi-structurés, en discutant les préférences des membres de la communauté. Les focus groupes étaient utilisés pour la confirmation des choix, et ces choix étaient confirmés dans les assemblées générales. La combinaison des activités choisies avaient pour but de renforcer les activités qui ont tendance à disparaître (chasse au filet, lances, etc.) en promouvant les activités nouvelles acceptées par la communauté (agriculture).

Malgré ce processus apparemment participatif, le choix des activités, et les difficultés rencontrées avec l'actualisation de ces activités suggèrent qu'il y avait une faiblesse avec le processus. Premièrement, le choix de la chasse sans la participation de la population locale était une erreur du projet. Deuxièmement, il est difficile de comprendre pourquoi les communautés ont choisi l'agriculture, et n'ont pas choisi les autres activités, comme la cueillette (qui a une importance centrale dans la vie quotidienne). Il y a eu plusieurs raisons derrière ce choix : les semi-nomades ont vu les bénéfices que leurs voisins les Bantu tirent de cette activité, et qu'ils en ont assez de travailler dans les champs du Bantu ; dans quelques communautés, comme celles des terres Kabounga, ils pratiquaient déjà les activités agricoles (au point de s'acquérir les produits tels que le manioc, *Maniot esculenta*, et la banane *Musa Sp*) ; la plupart des semi-nomades avaient quelques connaissances de base sur les travaux agricoles, dû à la relation *villageois - semi-nomade*. Il est aussi possible, mais impossible à vérifier, que tous les possibilités des activités n'ont pas été données aux semi-nomades, ou qu'ils aient été influencés par les travailleurs du projet.

##### 4.2.2.2 Appui de l'agriculture

La plupart de l'appui fourni par le projet était en termes de matériel que les semi-nomades n'avaient pas dans leurs communautés. Chaque communauté (Bangui-Motaba, Ikelemba, Djaka et Mobangui) a reçu un lot des outils aratoires composé de houes, machettes, haches et limes. Avant que ces outils soient mis à leurs dispositions, les villageois étaient encadrés et soutenus par un personnel du projet qui leur a enseigné les techniques agricoles pour le maïs, manioc et la banane.

Le recherche pendant la première année a montré que le nombre des producteurs semi-nomades varie en fonction des réalités socio économiques de chaque village ou site (Figure 6). Tableaux 4 ci-dessous montre le nombre des producteurs semi-nomades dans les villages pilotes avant le début

des activités, et après les activités du projet. Les résultats de suivie montre que Mobangui, qui est un village autonome, réalise des progrès plus importants que ceux qui sont proche des grands sites CIB (Ikelemba et Djaka) et celui qui est encore très enclavé donc encore sous l'influence des Bantous (Bangui-Motaba).

**Tableau 4:** Nombre d'agriculteurs et de champs par village pilote

Communauté	Avant la dotation		Après la dotation	
	Nombre d'agriculteurs	Nombre de champs	Nombre d'agriculteurs	Nombre de champs
Mobangui	4	4	25	39
Ikelemba	6	6	-	-
Bangui-Motaba	11	11	6	6
Djaka	1	1	-	-

#### 4.2.2.3 Les expériences avec l'appui d'agriculture

Il y avait une grande différence dans la réussite des activités agricole dans les deux sites. A Bangui-Motaba, le quasi totalité des activités agricoles avaient été abandonnée du fait des périodes de longue durée que les semi-nomades ont passé en forêt. Il y avait aussi un manque de stockage des matériaux fournis par le projet, et attaqués par la rouille du fait du manque d'utilisation.

A Mobangui il y avait une forte évolution du nombre des personnes et des champs (Tableau 5). La communauté a fait preuve de plus de volonté à adhérer aux activités proposées dans le cadre du projet, visant à l'amélioration de ses conditions de vie. Le nombre de champs a presque triplé et le nombre de cultivateurs est passé du simple au quintuple entre le dernier semestre de l'année 2009 et le premier semestre de l'année 2010 (Tableau 5). Comme résultat, les cultivateurs de Mobangui commercialisent déjà leurs produits agricoles aux populations des villages environnant (Mboua, Bene et Mokengui). Néanmoins, les Bantous ont commencé a rapproché les agriculteurs semi-nomades de Mobangui, veulent d'acheter leurs nouveaux champs (pour entre 5000cfa et 15,000cfa seulement).

**Tableau 5:** Evolution du nombre d'agriculteurs et de champs à Mobangui entre le dernier semestre de l'année 2009 et le premier semestre de l'année 2010

Période	Nombre d'agriculteurs	Nombre de champs
Dernier semestre 2009	25	39
Premier semestre 2010	127	105

La différence de succès entre ces deux villages ne peut pas être attribuée a un seul facteur. Il est probable que le fait que Mobangui soit autonome, et donc la population soit hors de l'influence des Bantu, plus le fait que Bangui-Motaba était totalement enclavé jusqu'à 2008, pendant que Mobangui a été exposé aux influences socioéconomique depuis plusieurs années, aient influencé l'évolution des populations. Mais, les résultats différents montrent aussi que les communautés, leurs motivations et désirs, sont différents du fait de leurs histoires et culture : ce qui marche dans une communauté semi-nomade n'est pas garanti de marcher dans les autres. Ultiment, la différence d'approches entre les deux équipes pourrait avoir eu un impact sur les résultats.

#### 4.2.2.4 La reconstitution des outils traditionnels de chasse

La reconstitution des outils de chasse était une activité choisie par les personnels qui ont conçu le projet dans le premier instant. La logique derrière le choix de cette activité était que les communautés au nord du Congo ont le droit de chasser avec les outils traditionnels dans toutes les saisons, et dans toutes les zones (droits d'usage), sauf dans le PNNN, et les zones de conservation autour de PNNN (CIB 2006). Pour assurer qu'ils auront accès à la viande de brousse durant toute l'année, et que la chasse sera durable, la promotion de la chasse par les techniques traditionnelles était toujours un but des gestionnaires du PNNN (Maisels & Djoni-Djimbi 2001). Ainsi la chasse traditionnelle est vue par ces gestionnaires comme une solution 'gagne-gagne' : la durabilité de la chasse et la sécurité alimentaire étant atteintes, théoriquement, au même moment.

Les étapes suivies pour atteindre ce sous-objectif sont montrées dans Figure 12. Il était question d'organiser les réunions de sensibilisation sur l'importance de la gestion durable des ressources naturelles, pour convaincre les communautés que la durabilité de la faune est un objectif important : la plupart de ces communautés semi-nomades ne croient pas que 'l'extinction' des mammifères est causée par les activités de l'homme (Riddell et Obondo 2005). Donc, cet aspect du projet n'était pas participatif, et n'a pas pris en compte les désirs ou besoins de ces communautés. Après cette sensibilisation, il était question de tenir les réunions de choix des outils de chasse à reconstitués, suivi par l'identification des personnes détentrices du savoir traditionnel. Plusieurs jeunes dans ces villages n'avaient jamais fabriqué les outils de chasse traditionnels, et dans quelques villages, comme Djaka, il était nécessaire de contacter les experts d'autres villages (par exemple Mbandja) pour venir faire les séances de formation pour la reconstitution des outils.

Un exemple des résultats de ces séances est montré dans le Tableau 6 ci-dessous, avec quelques images pris de ces outils montrés dans la Figure 13 ci-dessous.

**Tableau 6:** Résultat des formations sur la fabrication des outils de chasse traditionnelle sélectionnés, montrant le nombre de personnes formées et des outils produits à Mobangui

Outil de chasse traditionnelle	Nombre personnes formées	Nombre outils fabriqués
Filet de chasse	6	12
Arbalète	5	10
Lance	11	14



Ce sous-objectif a connu plusieurs difficultés. En particulier, on a constaté un manque de motivation de la part de la communauté pour mener ces activités à Bangui-Motaba. Dans plusieurs sites les jeunes semi-nomades ne s'intéressent pas à la restructuration des outils de chasse traditionnelle. Ces difficultés ont demandé des contacts prolongés avec la communauté. Pour motiver les semi-nomades, les travailleurs du projet étaient obligés de payer les semi-nomades pour leur participation. Ce type de 'motivation' est commun dans la région, et est souvent anticipé par les communautés.

Les difficultés rencontrées sont probablement venues du fait qu' l'on n'avait pas demandé aux semi-nomades pourquoi ils ne pratiquent plus la chasse avec les outils traditionnels. Au lieu de cela, les travailleurs ont constaté qu'ils ne chassent plus parce qu'ils n'en possèdent plus (WCS-PROGEPP 2009). Une des raisons évidentes pour laquelle ils ne pratiquent plus est qu'il y a une ignorance de leurs droits d'usage (WCS-PROGEPP 2009) qui a fait qu'ils ont abandonné les outils traditionnels de chasse, mais cet obstacle n'était pas adressé par le projet. Les autres raisons sont qu'ils assurent leur accès à la viande de brousse via la chasse par fusil pour les Bantous (et les pièges), et il y a un processus d'individualisation dans les communautés semi-nomades, aboutissant à une réduction des activités communes, donc une réduction de l'efficacité de la chasse traditionnelle (Kitanishi 1995 ; Riddell 2011).

#### *4.2.3 Encadrement des semi-nomades sur la gestion des revenus tirés de la chasse*

En dépit du but de ce sous-objectif au commencement du projet, dans la plupart des communautés visitées, il y a eu un abandon presque total de la chasse traditionnelle. Ce fait a empêché l'organisation et l'encadrement des revenus tirés de la chasse. Sans un plan d'aménagement de la chasse, ce sous-objectif est devenu nul.

## 5. Conclusion

Le projet 'promotion des moyens d'existence semi-nomade' a clairement identifié les impacts de l'exploitation forestière et l'application de la loi de la faune sur les moyens d'existence des semi-nomades au nord du Congo. Néanmoins, dû aux défis expliqués dans ce rapport, et à la difficulté d'assurer la forte participation des semi-nomades, le projet n'a pas pu atteindre totalement ces objectifs, mais a permis l'établissement d'une base solide dans les villages pilotes pour la participation des semi-nomades dans la gestion des ressources, et l'atténuation des impacts.

Malgré la formation des CGRNs, les communautés semi-nomades ne sont pas en train de gérer les ressources naturelles, y compris la faune, avec les autres acteurs au nord du Congo. L'assurance de la participation des semi-nomades dans le contexte actuel est difficile, dû au contexte politico-économique et légal au nord du Congo, où la terre appartient à l'État, et les UFAs sont gérées par les compagnies forestières. De plus, il est improbable qu'à cette étape, les activités des moyens d'existence entreprises dans les communautés soient suffisantes pour atténuer les impacts de l'exploitation forestière ou de l'application de la loi.

Ce qui sera important dans l'avenir est la différenciation entre les activités qui sont destinées à atténuer les impacts du contexte industriel, et les activités qui sont destinées à soutenir les semi-nomades à s'adapter à ces impacts. La première catégorie d'activités s'est orientée vers la réduction des impacts, ou vers un changement des impacts eux-mêmes. Par exemple, si on sait que l'exploitation forestière a un impact sur la disponibilité des arbres importants pour le revenu ou la consommation des semi-nomades, on changera les activités d'exploitation, pour assurer la conservation des arbres importants. Si on a identifié les impacts négatifs de quelques lois de la faune, il serait une question de identifier comment on pourrait replacer la valeur de la ressource (en termes de revenu et ou subsistance) pour les semi-nomades. Au même moment, l'idée de renégocier quelques lois pour le bénéfice des semi-nomades ne doivent pas tomber de la discussion, mais toujours prenant en compte que leurs moyens d'existence dépendent sur l'utilisation durable de la faune sauvage. Néanmoins, les activités de la deuxième catégorie, l'adaptation de la vie semi-nomade pour mieux bénéficier des changements contemporains, sera destinée à assurer que les semi-nomades auront les connaissances techniques et les accès nécessaires pour commencer de nouvelles activités, ou bien améliorer le bénéfice qu'ils reçoivent de leurs activités actuelles. Cette dernière notion, l'adaptation des moyens d'existence, ou 'la capacité de s'adapter', reste très pertinente dans le débat sur les impacts du changement climatique, et les impacts possible sur les peuples dépendants de la forêt.

Dans ce sens, en tenant compte de la division entre les activités pour atténuer et celles pour s'adapter, il est possible de voir que tandis que les impacts de l'exploitation forestière et l'application de la loi sur la faune sont variés, ils pourraient être mis dans trois catégories générales : 1) les impacts sur l'économie dans les communautés : les changements de prix des biens, la commercialisation des PFNLs : ici l'appui des moyens d'existence des semi-nomades aurait pour objectif d'assurer qu'ils peuvent s'adapter à ces nouvelles conditions ; 2) les impacts des régulations, les nouvelles institutions dessinées à contrôler l'utilisation de l'espace forestière : ici l'appui des moyens d'existence serait d'assurer que les semi-nomades participent dans la formation de ces lois (zonage, régulations de la chasse etc), et si nécessaire, changer la loi sur la faune dans le contexte

locale, prenant en compte l'importance centrale de la durabilité d'utilisation de la faune sauvage. Ces activités seraient également orientées pour assurer que les semi-nomades pourront s'adapter à ces régulations, et 3) les impacts sur la durabilité de l'utilisation de la forêt. Ces impacts sont directs, la coupe de bois par les compagnies forestière, influençant la disponibilité des ressources, et indirects, l'immigration des allochtones qui viennent pour exploiter les ressources naturelles, et l'augmentation de l'utilisation locale. Comme pour le point 2), les activités seront mises en place pour atténuer et préserver les arbres et zones importantes pour les semi-nomades, et pour assurer que les semi-nomades, si ils se sédentarisent, auront la capacité de pratiquer les autres activités comme l'agriculture, et assurer la mise en place d'un plan de gestion local qui complète les plans d'aménagement des UFA (voir recommandations).

Les leçons apprises pendant ce projet ne sont pas seulement les leçons sur les impacts socioéconomiques, ou bien sur les activités qui ont fonctionné ou non, mais il y aussi eu les leçons sur l'approche utilisée par le projet pour l'engagement des communautés des semi-nomades dans ce contexte. Ces leçons incluent par exemple l'importance d'avoir un contact fréquent avec les semi-nomades, et l'importance de baser le personnel du projet dedans les communautés. Par conséquent les recommandations données ci-dessous sont destinées à être un guide sur la manière de travailler et de structurer un projet basé sur la gestion communautaire des ressources naturelles.

D'une manière primordiale, ce projet a étudié les questions sur la participation des populations rurale dans la gestion des ressources au nord du Congo, dans le contexte actuel. La question souvent soulevée par les semi-nomades était 'pourquoi est-ce que je devrais participer ? – quelles sont les bénéfices pour moi ?'. Jusqu'à nos jours, il n'est pas évident que le projet avait une réponse, ou a réussi à convaincre les populations qu'il sera nécessaire de participer. Le système de la gestion des ressources naturelle n'est pas destiné aux semi-nomades, et les lois empêchant la grande chasse ou l'utilisation des zones ancestrales, sont vues localement comme les aspects très négatif de la participation : il y a un danger réel pour les semi-nomades si ils continuent avec le processus de 'participation' et de formalisation des droits, alors que les droits ne sont pas profitables à eux, et avec eux. Donc, le défi dans l'avenir sera de comprendre, nous-mêmes, les bénéfices pour eux à participer dans le système de gestion actuelle, ou, plus favorablement, d'orienter le système de gestion basé sur leur système actuel. Cela nécessiterait un processus de négociation, un changement du paysage utilisé premièrement pour les activités d'exploitation et conservation, envers un système soutenant les moyens d'existence locale. La négociation impliquerait les communautés locales, y compris les Bantous et semi-nomades, et les nouveaux immigrants, les compagnies forestières, le Gouvernement, et les ONGs de conservation.

Au regard de la diversité des activités pratiquées par les semi-nomades, et du fait que leur gestion des ressources est souvent liée avec la gestion de l'espace forestier, il est évident est que l'objectif d'un plan d'aménagement qui se focaliserait uniquement sur la faune, tandis que la chasse traditionnelle est souvent abandonné, n'est pas réaliste. Il serait plus utile de proposer un plan de gestion des ressources naturelles qui prendrait en compte les mécanismes existants pour assurer les communautés bénéficient de leurs droits légitimes (Loi 16-2000 ; Loi 37-2008) et la formation devrait être liée avec les plans d'aménagement des UFAs actuelles. L'existence actuelle des plans d'aménagements des UFA's n'exclut pas la formation des plans d'aménagement localement conçu, que peuvent servir d'outil pour impliquer les populations dans la gestion durable des ressources. Le processus sera utile dans le cadre du renforcement des capacités des institutions semi-nomade.

## 6. Recommandations

Les recommandations ci-dessous sont basées sur les expériences du projet. L'auteur reconnaît que quelques recommandations ci-dessous sont pertinentes pour le court-terme, tandis que, du fait de difficultés logistiques, socioculturelles, et politico-économiques de la région, quelques recommandations proposées sont plus pertinentes pour le long-terme.

Le 'projet' dans ce contexte parle des futures actions de PROGEPP pour tous les activités concernant les semi-nomades, aussi bien que d'un projet isolé qui ferait suite au projet de FFEM.

### 6.1 Structure du projet et personnel

- Le projet devrait s'adapter à la manière de travail et au mode de vie des semi-nomades
  - Formation des calendriers de travail/ activité du projet basé sur le calendrier saisonnier des semi-nomades, et en collaboration avec les semi-nomades
  - Les travailleurs du projet devraient être préparés à se déplacer en forêt dans les cases que les semi-nomades utilisent en forêt. Les réunions en forêt, dans les campements des semi-nomades, sont souvent les plus utiles et les plus productives, car ils sont en dehors de l'influence des autres. Il ne faut pas promouvoir la sédentarisation des semi-nomades, en les obligeant de rester toujours dans le village pour les activités d'un tel projet
- Continuation et amélioration des relations sociales avec les semi-nomades
  - Entretenir des relations formelles entre les travailleurs du projet FFEM et les semi-nomades, par des réunions informelles et formelles fréquentes
  - Assurer que quelques travailleurs du projet qui sont basés sur le terrain parlent la langue BaAka
  - Assurer que les travailleurs sont tous encadrés dans les méthodes et attitude participative
- Investissement dans la capacité des semi-nomades et autre personnel du projet, pour l'assurance de durabilité du projet
  - Pour les éléments de recherche dans l'avenir, le projet devrait choisir des travailleurs qui sont capables de vivre en forêt et qui ont un intérêt dans la vie semi-nomade, et qui pourraient s'adapter à cette vie
  - Encadrement de deux (un homme, une femme) semi-nomades minimum comme chercheurs-facilitateurs, qui pourront travailler avec l'équipe socio-éco de PROGEPP
  - Encadrement des 'extensionistes' ('personnes ressources') semi-nomades dans chaque village pilote (minimum deux, un homme, une femme dans chaque communauté)

- Assurer que dans les projets, dans l'avenir, il y ait une présence permanente de personnel de PROGEPP dans les villages semi-nomades (par exemple utilisant un 'coordinateur de site, qui travaillerait en collaboration avec les personnes ressources)
- Emploi d'un travailleur Congolais comme coordinateur du projet, pour que dans le cas d'un changement de direction du projet, les activités du projet ne soient pas perturbés

## 6.2 Continuation et expansion de le CGRN

- Consolidation des CGRN dans les quatre sites
  - Légalisation des comités dans la loi Congolaise (en cours de réalisation actuellement)
  - Assurer que les comités soient impliqués, mentionnés et reconnus dans le plan d'aménagement de l'UFA ou ils sont basés
  - Rédiger leur propre plan d'aménagement pour la chasse et leur gestion des ressources naturelle (voir ci-dessous pour les recommandations sur le plan d'aménagement)
  - Identifier les types de capacité qui manquent dans ces comités et les appuyer dans ces aspects (instruction, comptabilité, administration etc)
  
- Expansion des CGRN dans les autres communautés semi-nomades
  - Utilisant les expériences du projet, agrandir le nombre de CGRN dans la région, y compris dans les sites forestières (comme Kabo et Pokola) et les communautés ou il n'y a pas d'influence de l'exploitation forestière ou pas d'application de la faune (Mbandja)
  - Assurer les contacts entre les comités, pour le partage des expériences
  - Assurer les contacts réguliers entre ces comités et les autres acteurs dans l'avenir (voir plan d'aménagement)
  - Comprendre les différences entre les expériences des CGRN mixtes (Bantous et semi-nomades) et ceux avec seulement les semi-nomades
  - Accompagner les CGRN dans le processus, et identifier les obstacles au fur et a mesure de leur survenue.
  - Considérer l'expansion des CGRN dans les autres communautés dans les UFAs hors des UFAs de CIB, spécialement la ou la communauté a l'usage ancestral et actuel dans les UFAs de CIB

## 6.3 Développement d'un plan local de la gestion des ressources naturelles

- Développement d'un plan de la gestion de la faune et autres ressources naturelles avec les CGRN
  - Comme expliqué ci-dessus, il serait mieux de développer un plan de gestion basé sur l'utilisation de l'espace forestière, 'les 'terroirs' et autres zones ancestraux, par rapport a un plan focalisé uniquement sur la gestion de la faune
  - En discutant du plan d'aménagement de la chasse, il sera nécessaire de distinguer les deux objectives du projet FFEM: 1) l'importance de faire connaître les droits et besoins légitimes des semi-nomades, qui concerne principalement les semi-

nomades, et 2) le besoin d'assurer la chasse durable, qui devra impliquer tous les acteurs qui auront un impact sur la durabilité (les compagnies forestières ; les immigrants et chasseurs commerciaux ; les Villageois etc) et est beaucoup plus liée avec le plans d'aménagement déjà reconstitué pour les UFAs

- Le plan d'aménagement devrait prendre en compte le contexte actuel, y compris la chasse traditionnelle et moderne (par fusil, souvent pour les Bantou)
  - Le développement d'un plan de gestion locale sera un processus de négociation entre les semi-nomades, les Bantous, et autres acteurs dans la région
  - Le plan d'aménagement devrait être basé sur la recherche et les initiatives précédentes, comme le programme social de CIB<sup>8</sup> ou l'initiative CIB-LSE qui a identifié et protégé tous les arbres importants dans la vie semi-nomade dans les concessions CIB (CIB 2008)
  - Le plan d'aménagement devrait assurer que les communautés semi-nomades ont accès à leurs terroirs pour le *mongo*, et pourrait continuer avec ces activités sans perturbation excessive ou illégale par ceux chargés de l'application de la loi Congolaise
  - Le plan serait basé sur l'appui des activités conservatrices : les aspects du mode de vie semi-nomadique qui consiste à utiliser la faune de façon durable
- Les étapes recommandées pour le développement d'un plan local de la gestion des ressources naturelles sont les suivantes :
    - i) Une assimilation de la recherche existante sur les institutions (règles) et modes de gestion traditionnelle et contemporaine des semi-nomades au nord du Congo, basée sur la recherche effectuée dans ce projet et des autres informations existantes
    - ii) Examiner les autres mécanismes légaux au Congo qui pourraient appuyer la participation et les droits de communautés semi-nomades
    - iii) Ouverture de la discussion du concept avec les semi-nomades et Bantous dans les communautés pilotes
    - iv) Ouverture de la discussion du concept comme les autres acteurs (comme en Figure 9). Ce concept, l'ouverture des types de gouvernance autres qu'étatique, devrait être proposé au Ministère (Chatlin, 2010)
    - i) Identification des bénéfices pour la population semi-nomade dans la formation d'un plan d'aménagement (renforcer leurs droits, les opportunités d'influencer la politique qui influence leurs vies, les opportunités d'assurer qu'ils auront accès à la forêt pour leurs besoins légitime etc) et discussion de ces bénéfices avec les communautés semi-nomades
    - ii) Identification, utilisant les techniques participatives, des institutions informelles (régulations informelles, ou 'de facto') qui existent dans ces communautés, y compris les frontières entre les communautés et terroirs, et les systèmes de gestion actuels

---

<sup>8</sup> Le programme social CIB amorcé en 2005 vise à renforcer les capacités des peuples forestiers indigènes (les communautés semi-nomades et villageoises), en facilitant leur implication dans les processus de décisions stratégiques et opérationnelles de l'exploitation forestière. L'objectif de ce programme est de s'assurer que les droits des peuples forestiers sont mieux compris, reconnus formellement et protégés (Plan d'Aménagement de Kobo, 2005).

- iii) L'identification des terroirs pourrait utiliser les méthodes visuelles déjà développée par le projet CIB-LES (CIB 2008)
- iv) Rédaction d'un 'plan d'aménagement' basé sur ces institutions existantes
- v) Assurer que le plan d'aménagement est lié au le plan d'aménagement de l'UFA
- vi) Assurer que le plan d'aménagement est flexible
- vii) Comme il y existe des liens entre toutes les communautés au nord du Congo, il faut s'assurer que les CGRNs créés dans les communautés auront l'occasion d'échanger les idées et expériences. Ceci pourrait être favorisé par la formation d'une 'fédération' – un comité représentant les communautés semi-nomades (les comités de chasseurs ont le droit de se fédéraliser au niveau de département national, Article 64, Loi 37-2008)
- viii) Cette fédération, ou comité, servirait en sorte de 'tribune' pour discuter et négocier les conflits entre les semi-nomades et les autres acteurs dans la région

#### 6.4 Appui des moyens d'existence des semi-nomades

- Appui des activités actuelles, ou commencées par le projet FFEM
  - Poursuite de l'appui dans les activités qui ont réussi (pour lesquelles un appui technique est encore nécessaire)
  - Identification des obstacles (discuté dans ce rapport) dans les cas ou les activités ont (partiellement) échouées.
- Renforcement de la capacité interne pour l'appui des moyens d'existence
  - Encadrer certains membres de ces communautés semi-nomades comme formateurs (des techniques comme les techniques agricoles, ou les techniciens de l'initiation des groupes communs pour la commercialisation de PFNL)
  - Ces formateurs pourraient être employés pour encadrer les autres communautés, augmentant ainsi la durabilité de ce concept



- Identification des activités qui pourraient soutenir la cueillette et la pêche, avec une focalisation sur les femmes
  - Initier les discussions avec les communautés semi-nomades sur leurs autres activités de moyens d'existence traditionnellement pratiqués, spécialement la cueillette et la pêche, pour comprendre :

- comment la politique de conservation et l'exploitation forestière (ou un projet) pourraient les appuyer dans ces activités
  - quels types de capacité manquent-il pour augmenter les bénéfices des ressources utilisées (problèmes au niveau de la vente, du marché, du traitement avant vente etc)
- Reconnaître que comme l'utilisation des ressources naturelles est divisé par genre, l'appui sur une ressource particulière influencera les individus (et le genre des individus) impliqués par le projet
- Assurer un focus sur les ressources utilisées plus fréquemment par les femmes (ressources de cueillette, activité d'artisanat)
- Identification des activités qui pourraient être réalisées de façon commune, en coopérative
  - La formation de groupes, autours de certaines activités ou ressources est souvent une manière forte d'encourager la participation, et d'augmenter le revenu que le groupe reçoit d'une ressource naturelle
  - Plusieurs ressources ont été identifiées par l'équipe du PROGEPP (Boite 2, par exemple le miel et le payo) qui pourraient être commercialisées dans les marchés régionaux ou nationaux
  - Dans l'avenir, ces groupes pourraient être formulés dans des groupes d'épargne (les tontines), augmentant leur accès à crédit dans le temps de stress ou vulnérabilité

## 6.5 Recherche, suivie et évaluation de progrès

- Ecrire un papier susceptible d'être publié dans un journal international sur les résultats de la recherche
- Créer une base de données (dans le projet et dans l'avenir) qui aura pour but de vérifier les impacts des activités du projet
- Utiliser l'expérience et les données collectées pendant cette recherche pour générer une 'baseline' de la situation actuelle des moyens d'existence, pour permettre des comparaisons futures. Cette 'baseline' comprendrait (mais pas exclusivement) des informations sur :
  - La démographie de ces villages (déjà collecté annuellement par PROGEPP)
  - Information sur les activités et le revenu tiré de ces activités par ménage dans ces communautés
  - Les perceptions locales de leur bien-être
  - Information sur les biens par ménage (y compris les biens sociaux et humains comme le niveau d'éducation, santé du ménage etc).
  - Il y aura besoin d'une étude supplémentaire pour la formation de cette baseline, qui se poursuivrait à partir des données existante
- Assurer que la recherche comparative est complétée dans la même saison (pour assurer la comparabilité) avec un échantillon suffisant pour une analyse statistique
- Assurer une période de recherche suffisamment longue dans la forêt avec les semi-nomades
- Procéder a une restitution des résultats de la recherche auprès les semi-nomades, utilisant la recherche comme un outil participatif, et en encourageant la discussion
- L'échantillon de plusieurs méthodes utilisées était trop faible pour bien comparer entre les ménages et les villages/sites. Il serait mieux dans l'avenir de limiter les méthodes utilisées,

mais d'augmenter l'échantillon pour former une 'baseline' des moyens d'existence dans le site d'étude

- La saisonnalité de la vie semi-nomade n'a pas été suffisamment prise en compte pendant la recherche. La recherche par exemple sur la santé et celle sur la consommation par ménage ont été faites pendant les mois différents. Les enquêtes dans l'avenir doivent assurer que les équipes tombent sur le terrain au même moment pour ces aspects de recherche

## 6.6 Diminution des impacts de l'exploitation forestière

- Pendant que ce projet a focalisé sur la vie semi-nomade, il était évident que les semi-nomades ne pourront pas s'adapter à tous les impacts de l'exploitation forestière, spécialement pas aux impacts directs sur la disponibilité des ressources en forêt. Pour atténuer ces impacts, il y aura encore besoin d'un effort important afin de minimiser les effets directs de l'exploitation, comme l'initiative de protection des arbres importants pour les semi-nomades (CIB 2008). Ces types d'interventions devraient être suivis et encouragés, pour assurer la protection des droits et besoins des semi-nomades. Les détails exacts sont hors de la portée de ce rapport.



## 7. Bibliographiée

- Abega, S. C., and P. B. Logo 2006. La Marginalisation des Pygmées d'Afrique Centrale. IDG, Langres-Saints-Geosmes.
- Adams, W., R. Aveling, D. Brockington, B. Dickson, J. Elliott, J. Hutton, Roe, D., B. Vira, and W. Wolmer. 2004. Biodiversity Conservation and the Eradication of Poverty. *Science* **306**:1146-1149.
- Agrawal, A. 2001. Common Property Institutions and Sustainable Governance of Resources. *World Development* **29**:1649-1672.
- Alvard, M. S., J. G. Robinson, K. H. Redford, and H. Kaplan. 1997. The Sustainability of Subsistence Hunting in the Neotropics. *Conservation Biology* **11**:977-982.
- Auzel, P., and D. S. Wilkie. 2000. Wildlife Use in Northern Congo: Hunting in a Commercial Logging Concession. Pages 413-426 in J. G. Robinson, and E. L. Bennett, editors. *Hunting for Sustainability in Tropical Forests*. Columbia University Press, New York.
- Bahuchet, S. 1985. Les Pygmées Aka et la Forêt Centrafricaine. SELAF, Paris.
- Batterbury, S., T. Forsyth, and K. Thompson. 1997. Environmental Transformations in Developing Countries: Hybrid Research and Democratic Policy. *The Geographical Journal* **163**:126-132.
- Bahuchet, S., and H. Guillaume. 1982. Aka-farmer relations in the northwest Congo Basin. Pages 189-211 in E. Leacock, and R. Lee, editors. *Politics and History in Band Societies*. Cambridge University Press, Cambridge, UK.
- Bernard, H. 2002. *Research Methods in Anthropology: Qualitative and Quantitative Methods*. Rowman and Littlefield, Oxford, UK.
- Bene, C., and A. Neiland. 2006. From Participation to Governance. A critical review of the concepts of governance, co-management and participation, and their implementation in small-scale inland fisheries in developing countries. Page 72 pp. Worldfish Centre/ CGIAR Challenge Programme on Water and Food, Perpustakaan Negara, Malaysia.
- Cavendish, W. 2002. Quantitative Methods for Estimating the Economic Value of Resource Use to Rural Households. Pages 17-65 in B. M. Campbell, and M. K. Luckert, editors. *Uncovering the Hidden Harvest*. Earthscan, London.
- CAWHFI-FFEM, 2010. Rapport de progrès. ANNEE 3. PROJET PROMOTION DES MOYENS D'EXISTENCE SEMI-NOMADE. WCS-Congo, Brazzaville.
- CBFP. 2006. The Forests of the Congo Basin. The State of the Forest 2006. Page 256, Washington.
- Cellule d'aménagement CIB, 2007 Plan d'aménagement de l'UFA Pokola 2007.
- Chatlin, C. 2010. Rapport d'évaluation à mi-parcours du Programme de conservation de la faune sauvage en périphérie des parcs nationaux du Bassin du Congo. UNESCO.
- CIB. 2006. Plan d'aménagement de l'unité forestière d'aménagement de Kabo (2005-2034).
- DFID. 2001. Sustainable Livelihoods Guidance Sheets. Department for International Development. DFID.

- Wilkie D. 2006. Living Landscapes program-Household survey. Technical Manual 4. 16p.
- Elende, A. Kimbembe, B., Mavah, G.A. et P. Auzel. 2005. Utilisation de l'espace et démographie des communautés semi nomades de l'UFA de Kabo. Rapport pour PROGEPP.
- Fimbel, R. A., A. Grajal, and J. G. Robinson 2001. The cutting edge:conserving wildlife in logged tropical forests. Columbia University Press, New York.
- Guillaume, H. 2001. Du miel au café, de l'ivoire à l'acajou: La colonisation de l'interfluve Sangha-Oubangui et l'évolution des rapports entre chasseurs-collecteurs pygmées Aka et agriculteurs (Centrafrique, Congo) 1880-1980. Peeters Press, Louvain-Paris.
- Hardin, R., S. Rupp, and H. E. Eves. 1998. Introduction in H. E. Eves, R. Hardin, and S. Rupp, editors. Resource Use in the Trinational Sangha River Region of Equatorial Africa: Histories, Knowledge Forms and Institutions. Yale University Reprographics and Imaging Services (RIS), Yale University.
- Kimbembe, B. 2006. Le Mongo et le Moaka chez les Ba Aka au Nord Congo. Wildlife Conservation Society.
- Kimbembe, B. 2008. Kombi, Peche Artisanale Collective (Esquisse d'une Etude de Gestion Communautaire) en Haute Motaba (Cas du Village de Mamfouete) in B. Kimbembe, editor.
- Kitanishi, K. 1995. Seasonal changes in the subsistence activities and food intake of the Aka hunter-gatherers in northeastern Congo. African Studies Monographs **16**:73-115.
- Kitanishi, K. 1996. Variability in the Subsistence Activities and Distribution of Food Among Different Aged Males of the Aka Hunter-Gatherers in Northeastern Congo. African Study Monographs **17**:35-57.
- Kimbembe, B. 2011. COLLECTION D'ARCHIVES ET ESQUISSE DE L'HISTOIRE ORALE DES AUTOCHTONES DU NORD CONGO. Restitution de l'oralité et le savoir faire du peuple autochtone. . Papier non-publié.
- Kitanishi, K. 1998. Food Sharing Among the Aka Hunter-Gatherers in Northeastern Congo. African Study Monographs **25**:3-32.
- Kohler, A., and J. Lewis. 2002. Putting Hunter-Gatherers and Farmer Relations in Perspective. Pages 276-305 in S. Kent, editor. Ethnicity, hunter-gatherers, and the "other": Association or assimilation in Africa. Smithsonian Institution Press, Washington.
- Laporte, N. T., J. A. Stabach, R. Grosch, T. S. Lin, and S. J. Goetz. 2007. Expansion of industrial logging in Central Africa. Science **316**:1451.
- Laurance, W. F., B. Croes, M., L. Tchignoumba, S. A. Lahm, A. Alonso, M. E. Lee, P. Campbell, and C. Ondzeano. 2006. Impacts of Roads and Hunting on Central African Rainforest Mammals. Conservation Biology **20**:1251-1261.
- Leach, M., R. Mearns, and I. Scoones. 1999. Environmental Entitlements: Dynamics and Institutions in Community-Based Natural Resource Management. World Development **27**:225-247.
- Lewis, J. 2002. Forest Hunter-Gatherers and Their World: A Study of the Mbendjéle Yaka Pygmies of Congo-Brazzaville and Their Secular and Religious Activities and Representations. Page 311pp. + photos. London School of Economics and Political Science, LSE.
- Loi No. 37-2008 du Novembre 28 2008 sur la faune et les aires protégées. Gouvernement du Congo, 2008.

Loi NO. 16-2000 Du 20 Novembre 2000. Portant code forestier. Gouvernement du Congo, 2000.

Maisels, F., and B. Djoni-Djimbi. 2001. Nouabalé-Ndoki National Park, Republique du Congo. Management Plan. Ministère de l'Economie Forestière Chargé de la Pêche et des Ressources Halieutiques Republique du Congo, Brazzaville.

Madzou, Y. C. 2002. Pygmees et Bantous dans le Bassin du Congo. Les terroirs de Bomassa-Bon coin et Makao-Linganga, riverains au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Nord Congo. Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, Institut de Géographie Louis Papy.

Mavah, G.A., Kimbembe, B. et A.G. Elende. 2005. Occupation spatiale et démographie semi-nomade dans et en périphérie des UFA de Pokola, Loundoungou et Toukoulaka (Nord-Congo). Rapport pour PROGEPP.

Moukassa, A. et B.N. Kimbembé. 2003. Utilisation de l'espace forestier par les communautés des Terres de Mouzouvou (Mbandza, Mbeti et Bondéko) Rapport PROGEPP.

Oyono, P. R. 2005. Profiling local-level outcomes of environmental decentralizations: the case of Cameroon's forests in the Congo Basin. *The Journal of Environment and Development* **14**:317-337.

Poulsen, J. R., C. J. Clark, and G. A. Mavah. 2007. Wildlife Management in a Logging Concession in Northern Congo: Can Livelihoods be Maintained Through Sustainable Hunting? Pages 140-157 in G. Davies, and D. Brown, editors. *Bushmeat and Livelihoods*. Blackwell Publishing, Oxford, UK.

Poulsen, J. R., C. J. Clark, G. Mavah, and P. W. Elkan. 2009. Bushmeat Supply and Consumption in a Tropical Logging Concession in Northern Congo. *Conservation Biology* **23**:1597-1608.

Ribot, J. C. 2004. *Waiting for Democracy. The Politics of Choice in Natural Resource Decentralization*. World Resources Institute, Washington DC.

Ribot, J. C., and N. L. Peluso. 2003. A Theory of Access. *Rural Sociology* **68**:153-181.

Rupp, S. 2003. Interethnic Relations in Southeastern Cameroon: Challenging the "Hunter-gatherer"- "Farmer" Dichotomy. *African Study Monographs* **28**:37-56.

Riddell, M. 2011. Hunting and rural livelihoods in northern Republic of Congo: local outcomes of integrated conservation and development. Page 385. *The School of Geography and the Environment*. Oxford University, Oxford.

Riddell, M., and H. Obondo. 2011. *Chasse et moyens d'existence ruraux au nord de la République du Congo: résultats locaux d'une conservation et d'un développement intégrés*. Oxford University, Oxford.

Robinson, J. G., K. H. Redford, and E. L. Bennett. 1999. Wildlife Harvest in Logged Tropical Forests. *Science* **284**:595-596.

Stearman, A. M. 2000. A pound of flesh: Social change and modernization as factors in hunting sustainability among neotropical indigenous societies. Pages 233-250 in J. G. Robinson, and E. L. Bennett, editors. *Hunting for sustainability in tropical forests*. Columbia University Press, New York.

WCS-PROGEPP. 2009. RAPPORT FINAL FFEM ANNEE 2 (2008-9). PROJET PROMOTION DES MOYENS D'EXISTENCE SEMI-NOMADE. WCS-PROGEPP, Brazzaville.

Wilkie, D. S., and J. G. Sidle, Boundzanga, G.C. 1992. Mechanized Logging, Market Hunting, and a Bank Loan in Congo. *Conservation Biology* **6**:570-580.

Wilkie D. 2006. Living Landscapes program-Household survey. Technical Manual 4. 16p.

## 8. Appendices

### Appendice I : Tableau des rendements

Objectif	Activités	Rendement	Progrès accompli
1). Améliorer la connaissance sur la chasse de subsistance pratiquée par les semi-nomades	1.1. Identification des communautés semi-nomades.	Bibliographies des études existantes	100% réalisé
		Carte SIG des communautés ciblée	100% réalisé
	1.2. Suivi des prélèvements et de l'utilisation des produits pendant les excursions.	Base des données sur les activités et le prélèvement de gibier dans les 13 communautés semi-nomades.	100% réalisé
		Rapport technique sur la gestion de la faune  Existant dans les communautés ciblées	100% réalisé
2). Assister les communautés semi-nomades dans l'organisation de la chasse de subsistance afin que leurs droits et besoins légitimes soient reconnus par toutes les institutions	2.1. Organisation des structures de gestion	Liste des participants dans les réunions de comités	100% réalisé
		Document procédural sur les structures et participation des comités	100% réalisé
		Comités fonctionnel pour 2-3 communautés pilotes	100% réalisé
	2.2. Développement d'un plan de gestion de la chasse		20% réalisé  Ralenti par la mobilité des membres de la communauté
3). Valoriser les connaissances des semi-nomades dans la gestion de la faune	3.1 Atténuation des effets négatifs de l'exploitation forestière et de l'application des lois.	Identification de activités à promouvoir	100% réalisé
		Reconstitution des outils de chasse	70% réalisé
	3.2 Encadrement des semi-nomades sur la gestion des revenus tirés de la chasse.		0% réalisé  Dépend étroitement de la reprise de la chasse traditionnelle en milieu

			semi-nomade
--	--	--	-------------

**Appendice II : Liste des annexes**

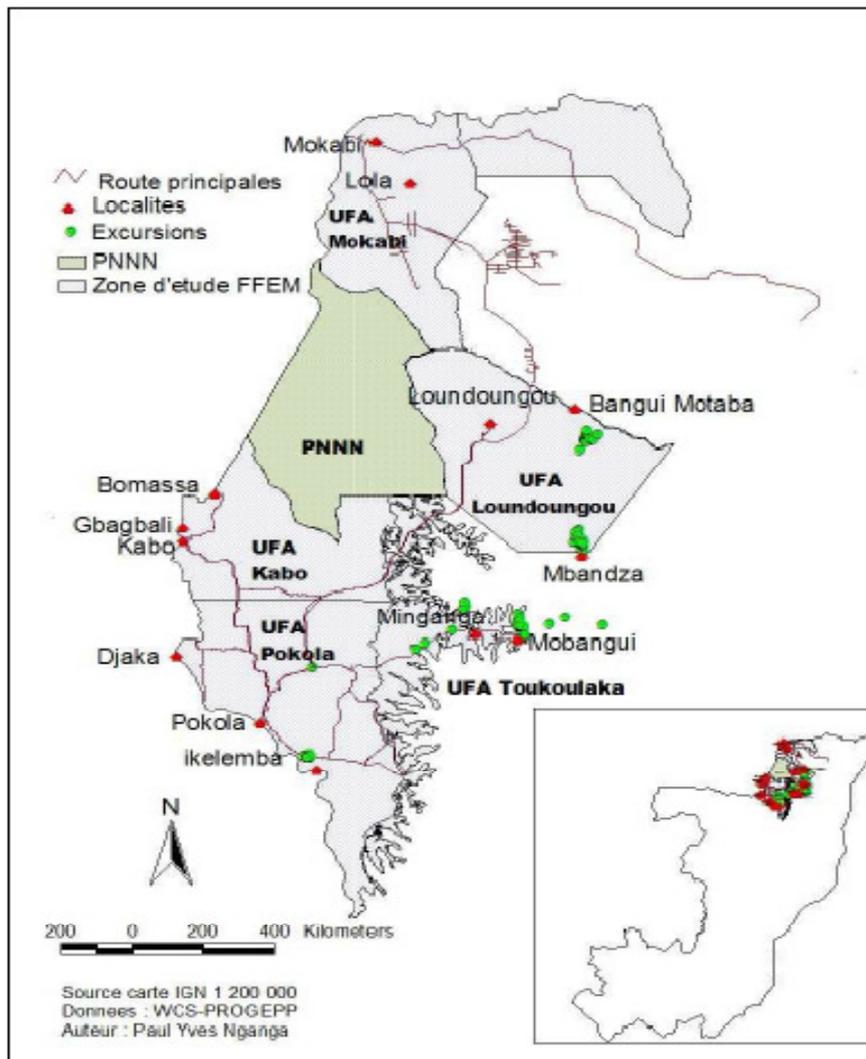
- Annexe\_1\_Rapport\_1ere\_annee\_FFEM
- Annexe\_2\_Rapport\_preliminaire\_FFEM
- Annexe\_3\_Rapport\_2eme\_annee\_FFEM
- Annexe\_4\_Rapport\_mi\_parcours\_FFEM
- Annexe\_5\_CAWHFI-FFEM\_Semi-nomades\_Rapport\_Progres\_FY3\_sep\_10
- Annexe\_6\_Statut CGRN semi nomades de Djaka
- Annexe\_7\_Reglement Interieur CGRN semi nomades de Djaka

**Appendice III : Répartition des villages**

Nom du village	Contacte avec les compagnies/ activités forestière			Contacte avec la conservation					Caractérisation	
	Nombre travailleurs CIB/Rougier dans le village	Coupe de bois CIB/Rougier dans la zone (dernière)	Fréquence véhicules CIB/Rougier dans le village par semaine	Dernière présence Ecogardes dans le village	Dernière présence Ecogardes dans la forêt	Fréquence Ecogardes dans le village par mois	Fréquence agents WCS dans le village par année	Distance à PNNN	Caractérisation : village traditionnel (VT) ou site forestière (SF)	Caractérisation basé sur le présence de conservation ou l'exploitation
Mokabi	0	0-5 ans	Non	Jamais	Jamais	Jamais	Jamais		VT	Ef
Bomassa	0	0-5 ans	Non	Quotid.	Jamais	Quotid.	Quotid.		VT	C + Ef
Mbandza	0	Non	Non	1 an +	Jamais	Jamais	Jamais		VT	Non
Pokola	10+	6-10 ans	Quotid.	Jamais	8-14 jours	3-5 fois	12 fois		SF	C + Sf + Ef
Ikelemba	0	Non	1-2 fois	Quotid.	1 mois	1-2 fois	Jamais		VT	C + Ef
Loundoungou	0	0-5 ans	Quotid.	1-7 jours	1-7 jours	3-5 fois	Jamais		SF	C + Sf + Ef
Bangui-Motaba	0	0-5 ans	3-5 fois	Jamais	Jamais	Jamais	Jamais		VT	Ef
Mobangui	1-5	6-10 ans	1-2 fois	Jamais	1 an +	1-2 fois	1-2 fois		VT	C + Ef
Djaka	10+	6-10 ans	Non	1 an +	Jamais	Jamais	Jamais		VT	Ef
Mokabi Lola	6-10	6-10 ans	Quotid.	Jamais	Jamais	Jamais	Jamais		SF	Sf + Ef
Kabo	1-5	6-10 ans	Quotid.	Quotid.	1 mois	Quotid.	Quotid.		SF	C + Sf + Ef
Minganga	0	5-10 ans	Non	2 ans	1 an	Jamais	Jamais		VT	C + Ef

**Note :**  
 VT = village traditionnel, SF = site forestière  
 C = Conservation, Ef = Exploitation forestière, Sf = Site forestière

*Appendice IV : Carte des zones des excursions mongo suivie par les chercheurs*



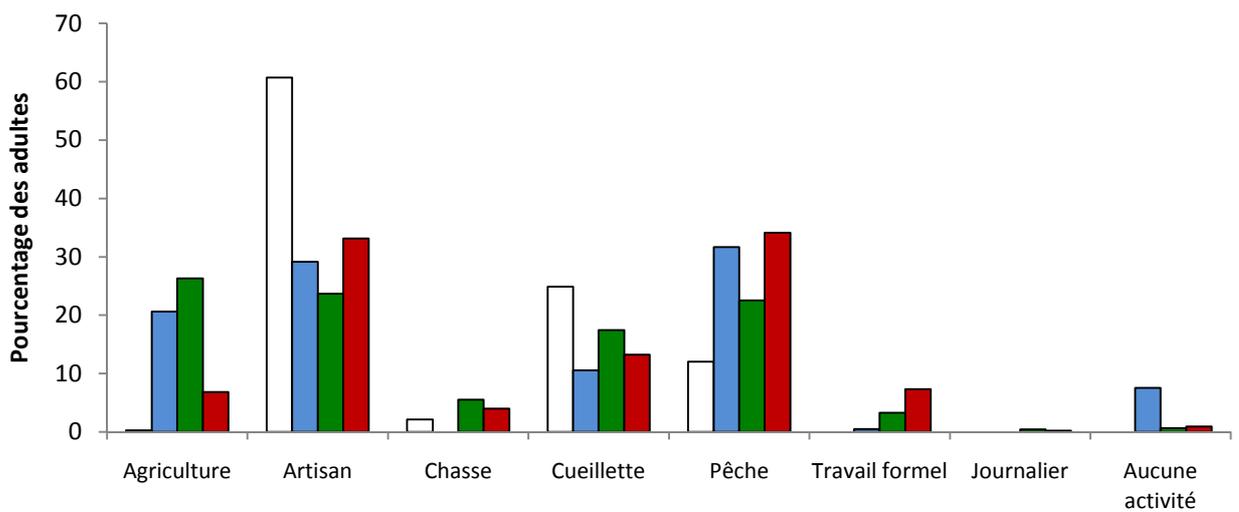
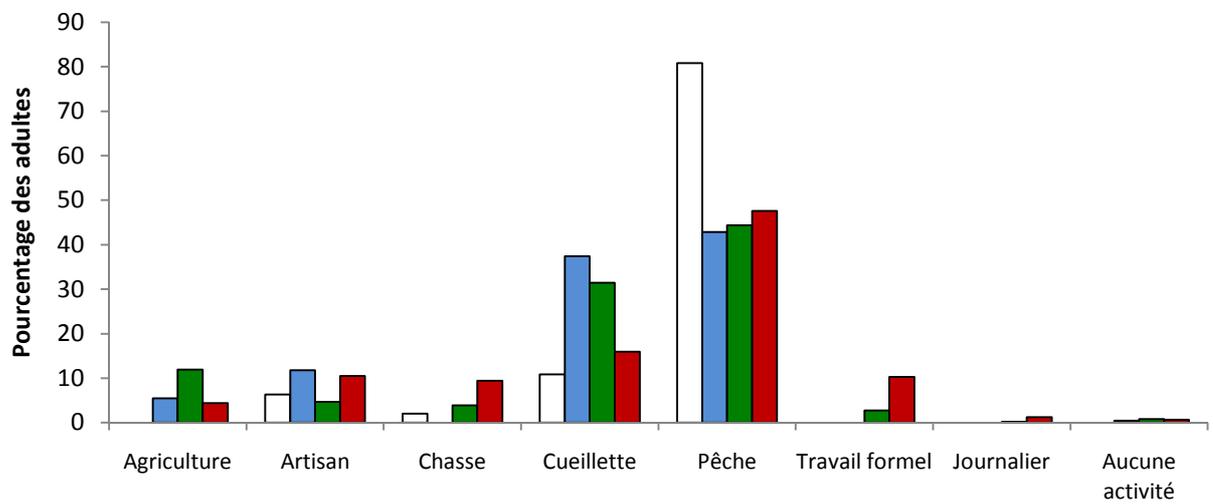
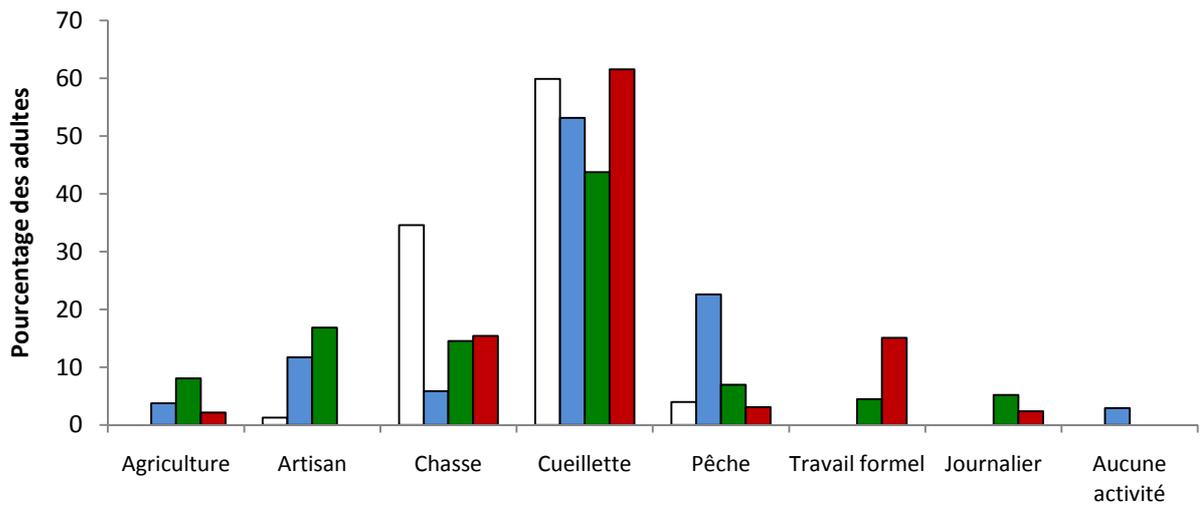
**Appendice V: Le calendrier des saisons au nord du Congo**

	Mois											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<b>Saisons</b>												
Esepo/Muanga (Saison sèche)												
Moboma (Petite sèche avec pluies espacées)												
Mabula (Saison des pluies)												
<b>Activités</b>												
Mongo <sup>9</sup>												
Moaka												
Mosumba/molengano												
Présence au village												
Présence au campement												
Famine												
Maladies												
<b>Cueillette</b>												
Koko 1 <sup>10</sup>												
Marantacée												
Disungu 2												
Moa/ekule 3												
Kongo 4												
Champs												
Kpongbo 5												
<b>Ramassage</b>												
Champignons												
Payo 6												
Péké 7												
Escargots achatines												
Kana 8												
<b>Chasse</b>												
Filets												
Lances												
Pièges												
Fusil												
<b>Pêche</b>												
Poison												
Filets et hameçons												
Barrage												
Lances												

<sup>9</sup> Le mongo est une excursion de longue durée 3 mois en forêt ; le Moaka l'excursion de courte durée entre 1 et 5 jours en forêt à volonté ; et le Mosumba/Molengano sont les allers et retours entre le village et la forêt.

<sup>10</sup> 1.) *Gnetum spp* ; 2.) *Presse traditionnelle pour noix de palme* ; 3.) *Ignames sauvages comestibles* ; 4.) *Chenilles* ; 5.) *Rotins* ; 6.) *Irvingia excelsa* ; 7.) *Irvingia gabonensis* ; 8.) *Panda oleosa*.

**Annexe VI: Les activités principales, secondaires et tertiaires des adultes dans les sites recensés**



□ Village: Pas de exploitation ou conservation

■ Village: Exploitation forestière

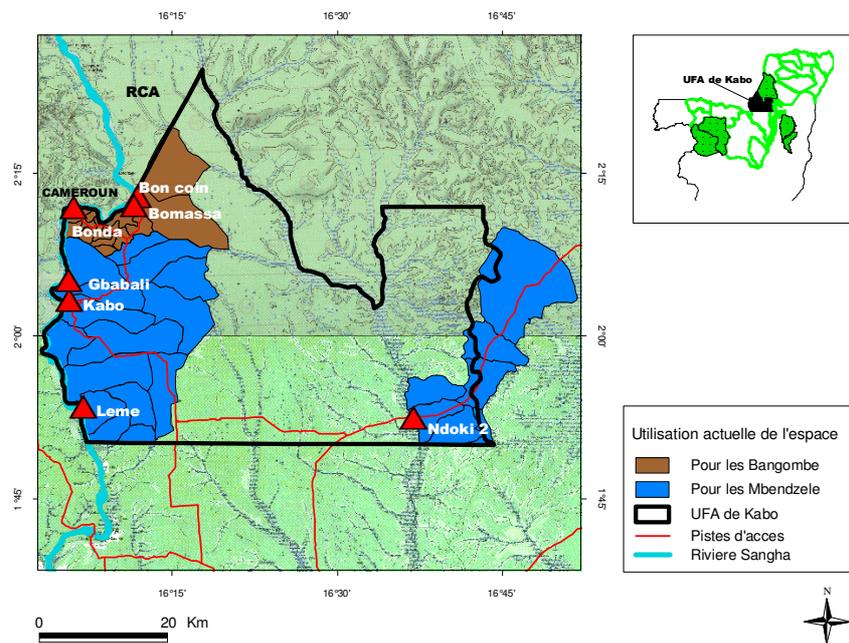
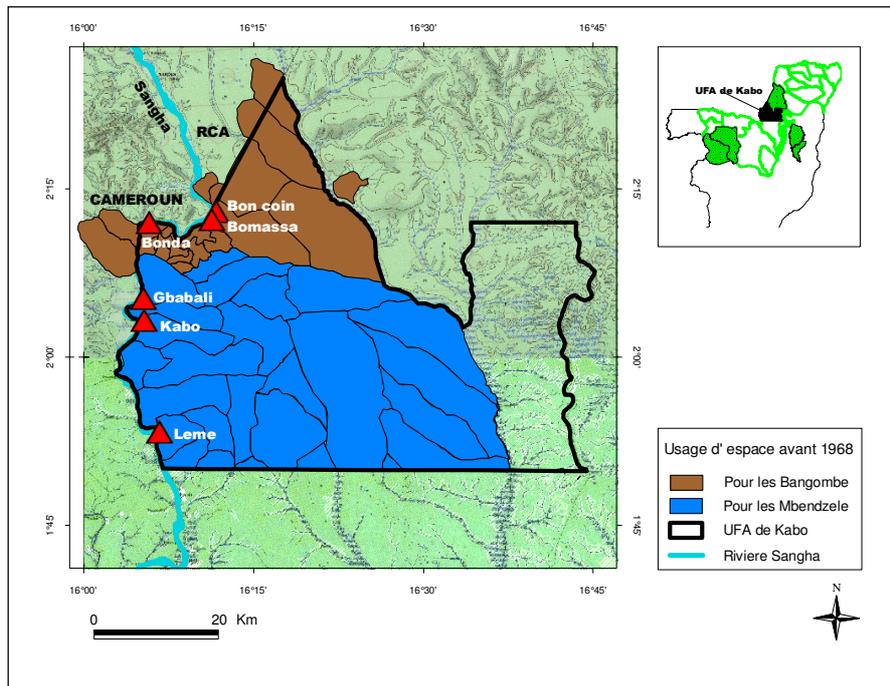
■ Village: Exploitation forestière et Conservation

■ Site forestière: Exploitation forestière et Conservation

*Annexe VII : Moyens de chasse dans les villages du projet*

<b>Localités</b>	<b>Population totale</b>	<b>Filets</b>	<b>Arbalètes</b>	<b>Sagaies</b>	<b>Fusils</b>
Mbandza	786	200	13	500	1
Bangui-Motaba	361	6	1	2	0
Mobangui	405	7	7	100	0
Minganga	400	6	14	16	1
Ikelemba	70	0	0	0	0
Bomassa	187	0	0	0	0
Djaka	63	0	0	2	1
Pokola	508	0	0	0	16
Loundoungou	164	0	0	0	6
Kabo	243	0	0	0	5

**Annexe VIII : Carte montrant la diminution d'utilisation de l'espace forestière par les semi-nomades (usage de l'espace avant 1968 en haut, usage en 2005 en bas, pris de Elende et al. 2005).**



**Annexe IX : Les prix des produits dans les différents sites**

	Pas d'exploitation ou conservation		Exploitation forestiere		Exploitation forestiere + conservation				Site foresitere			
	Mokabi village	Mbandza	Bangui Motaba	Djaka	Minganga	Ikelemba	Bomassa	Mobangui	Loundoungou	Pokola	Kabo	Mokabi Lola
Paquet de sucre	na	800	1000	na	1300	na	na	1000	1000	1000	1000	1000
Verre de sel	100	100	50	na	100	100	50	100	100	100	100	100
Boite sardine	na	na	500	na	500	na	500	500	400	400	400	500
Boite de tomate	na	200	200	na	200	na	200	200	150	125	200	150
Sachet de fougou	na	na	100	na	na	150	na	na	200	100	100	200
Sac de fougou	12000	na	10000	na	10000	10000	12000	na	na	12000	11000	20000
Baton de manioc	na	100	100	na	100	100	na	100	100	100	100	100
Verre de riz	na	100	100	na	100	100	100	100	100	100	100	100
Litre de vin de maïs	1000	700	1000	na	700	1200	700	700	1500	1000	1500	1000
Tas de poissons fumes	na	500	1000	na	500	500	1000	500	1000	500	500	1000
Tas de poissons frais	na	500	1000	na	500	600	1000	500	1000	500	1000	na
Machette	na	na	4000	na	3500	na	na	3000	na	3000	3000	4000
Fusil	na	na	200.000	na	na	na	na	na	na	na	na	na
Cartouche de fusil	na	600	600	na	600	na	na	500	600	500	500	650
Filet de peche 2 doigts	na	1000	1200	na	1000	na	na	1000	1000	1000	na	na
Radio de 2 piles	na	na	6000	na	na	na	na	na	na	4000	5000	3500
Litre petrole	na	800	800	na	1000	1000	1000	900	na	800	800	1000
Pilen AA	na	100	150	na	150	na	na	125	150	125	150	150
Lampe petrole	na	na	5000	na	2500	na	na	2000	250	3500	2500	2500
Lampe torche de 2 piles	na	1100	1000	na	800	na	na	1000	na	1000	1500	1000
Bougie	na	150	100	na	na	na	150	100	100	100	100	150
Matelas	na	na	15000	na	na	na	na	30000	na	17000	35000	17000
Moustiquaire	na	na	8000	na	na	na	na	6000	6000	9000	6000	8000
Boite d'allumettes	50	50	50	na	50	50	50	50	25	25	25	50
Morceau de savon	300	250	250	na	400	200	250	400	200	200	100	100
Seau en plastique de 11L	na	na	3500	na	na	na	na	1500	na	3500	3500	2500
Bouteille de biere	na	na	1000	na	1000	1000	950	1000	800	800	800	1000
Paquet de cigarette	650	500	650	na	500	600	500	500	500	500	500	500